

VILLE DE LILLE
PROCES-VERBAL

de la séance du Conseil Municipal du 11 avril 2001.

La séance est ouverte à 17 heures 10 sous la présidence de Madame Martine AUBRY, Maire de Lille.

Madame le Maire - Mesdames et Messieurs, je vous propose que nous nous installions et que nous essayions de commencer à l'heure.

Je suis heureuse d'ouvrir ce premier Conseil Municipal de cette nouvelle équipe. J'adresse tous mes souhaits à ceux qui viennent d'arriver et je suis heureuse de retrouver tous les autres.

Je voudrais tout d'abord, vous l'imaginez, adresser à Monsieur Pierre MAUROY, Maire Honoraire, mes plus chaleureuses et amicales félicitations pour sa brillante réélection lundi dernier à la Présidence de la Communauté Urbaine de Lille. Je crois qu'on peut effectivement l'applaudir, j'ai vu quelques mouvements spontanés.

(applaudissements)

Avec 97 voix sur 170, Pierre MAUROY a en effet été élu dès le premier tour de scrutin pour un troisième mandat à la tête d'une institution appelée à renforcer son rôle, avec la loi Chevènement. Nous serons d'ailleurs amenés à reparler, dans des prochains Conseils, des transferts de compétence et à faire en sorte que la Métropole soit un développeur pour un développement le plus équilibré et le plus solidaire possible.

Je crois que l'on peut se féliciter que, au-delà des divergences politiques, une forte majorité se soit retrouvée dans le projet que Pierre MAUROY propose en tant que Président pour continuer le développement de notre métropole.

Je pense que je peux parler au nom de l'ensemble du Conseil Municipal, cher Pierre MAUROY, pour vous dire combien la collaboration de la Ville de Lille vous est acquise pour la réussite de votre projet au niveau communautaire et pour vous renouveler, au nom du Conseil Municipal, toutes mes félicitations.

Je voulais commencer par là et je propose maintenant qu'on fasse l'appel. C'est Stéphanie BOCQUET qui va procéder à l'appel.

(Madame BOCQUET procède à l'appel nominal)

Présents : Mmes AUBRY, BAERT, M. BERNARD, Mmes BOCQUET, BOUCHART, M. CACHEUX, Mmes CAPON, CARLIER, M. CHARLES, Mme COOLZAET, M. CUCHEVAL, Mmes CULLEN, DA SILVA, DAVAL, MM. DECOCQ, DEGREVE, Mme DEMESSINE, M. de SAINTIGNON, Mme DESWARTE, M. DURAND, Mme ESCANDE, M. FALISE, Mmes FILLEUL, FOLENS, M. FREMAUX, Mmes GEORGET, GLEIZER, M. HANNA, Mme HENAUT, M. KANNER, Mme KECHEMIR, MM. LABBEE, LENGLET, LESERRE, Mmes MAHIEU, MALLEVILLE, MM. MARCHAND, MAUROY, Mme MERLIN, MM. MOREAU, MUTEZ, ORIOL, PARGNEAUX, PECHARMAN, PLANCKE, Mme POLIAUTRE, M. QUIQUET, Mme REDLICH, MM. RICHIR, ROMAN, Mmes ROUGERIE, ROUGERIE-GIRARDIN, MM. SANTRÉ, SAVOYE, SINAGRA, Mme STANIEC, MM. SULMAN, TOSTAIN, Mme VERBRUGGHE, M. VICOT.

.../...

Excusée ayant donné pouvoir : Mme PHEULPIN-COQUEL

Je vous remercie.

Après les félicitations à Pierre MAUROY, nous pouvons aussi féliciter Gilles PARGNEAUX et Yves DURAND qui ont été élus il y a quelques jours respectivement Maires des communes associées d'Hellemmes et de Lomme.

Pour Hellemmes, un changement puisque Bernard DEROSIER, Maire depuis 1983, a décidé de ne pas poursuivre cette fonction en application de la loi sur le cumul des mandats.

Il restera à la Présidence du Conseil Général du Nord et nous serons donc amenés à continuer à travailler avec lui sur des sujets comme celui de la santé.

Notre Maire honoraire, M. Pierre MAUROY, a eu l'occasion à diverses reprises, et encore tout récemment, de saluer l'action de notre ancien collègue Bernard DEROSIER à qui l'on doit notamment la réussite de l'association Lille-Hellemmes. Nous pouvons le saluer à nouveau.

Gilles PARGNEAUX a donc été élu le 31 mars à la tête de la commune d'Hellemmes avec 24 des 33 voix que compte le Conseil Communal.

Tout le monde ici connaît Gilles PARGNEAUX, également les Hellemmois et les Lommois. Il est rentré dans la politique, si je puis dire, comme attaché parlementaire de Bernard DEROSIER en 1983, puis il a repris de nombreuses fonctions électives, adjoint à l'animation et aux associations au Conseil Communal d'Hellemmes pendant le mandat 1989/1995. Il était en même temps Conseiller Municipal délégué à la culture dans les quartiers au Conseil Municipal lillois.

Dans le précédent mandat, il a accédé au poste de premier Adjoint à Hellemmes tout en étant adjoint délégué à l'environnement à Lille. Chacun se souvient de l'important travail qu'il a mené notamment sur l'Agenda 21. C'est à lui aussi que nous devons ces jonquilles qui fleurissent dans la ville depuis deux ans, comme c'est la période, je crois qu'on peut le souligner.

C'est donc avec une grande satisfaction que nous pouvons le voir assurer dorénavant cette fonction majorale de la commune associée d'Hellemmes. C'est la juste reconnaissance de ses qualités et tous les élus qui ont eu la chance de travailler avec lui auprès de Pierre MAUROY ne peuvent que s'en réjouir.

A Lomme, il s'agit de la continuité puisque nous poursuivons avec Yves DURAND, réélu Maire pour la deuxième fois avec 26 voix sur 35 le 30 mars. L'attachement d'Yves DURAND à Lomme a commencé bien avant puisqu'il a été élu Conseiller Général du Nord de 1982 à 1988 et de 1994 à 1997, Conseiller Régional du Nord/Pas-de-Calais de 1986 à 1990, Député du Nord de 1988 à 1993 et depuis 1997. Yves DURAND, comme vous le savez, a succédé à Arthur NOTEBART dès 1990.

Ces félicitations sont aussi l'occasion pour moi de redire combien Yves DURAND, avec courage, a anticipé des évolutions qui sont nécessaires pour que notre métropole et son cœur se renforcent. Je suis convaincue que le choix qu'il a fait en associant la Ville de Lomme à celle de Lille est le choix de l'avenir de Lomme et de l'amélioration de la qualité de vie des Lommois.

Je sais que des accords ont été conclus par Pierre MAUROY avec Yves DURAND et je suis convaincue que très vite les Lommois verront tout le bien qu'il y a à attendre, pour leur vie quotidienne et pour leur devenir, de cette association.

.../...

Yves DURAND, nous pouvons là aussi vous féliciter.

Dans notre carnet, nous retrouvons Gilles PARGNEAUX qui a décidé définitivement de prendre une part importante de ce premier Conseil Municipal puisqu'il ne s'est pas contenté d'être élu Maire d'Hellemmes car, quelques jours plus tard, samedi dernier, le 7 avril, il a épousé Fatima SAYED. Nous sommes donc très heureux de le féliciter.

(applaudissements)

Les futurs mariés ont été accueillis à la mairie d'Hellemmes par Bernard DEROSIER et Frédéric MARCHAND, un de nos collègues, premier Adjoint de la commune associée d'Hellemmes qui a célébré leur union en présence de nombreux collègues du Conseil Communal d'Hellemmes et du Conseil Municipal de Lille dont Pierre MAUROY et moi-même.

Une nouvelle fois, les membres du Conseil Municipal s'adressent à vous, cher Gilles, pour vous souhaiter beaucoup de bonheur. Je crois que c'est déjà fait. Nous ne faisons que confirmer une réalité.

Malheureusement, dans ce carnet, des événements tristes ont touché un certain nombre de nos collègues et notamment pendant cette période difficile qui a été celle de la campagne électorale où chacun est bien évidemment extrêmement occupé et où, malheureusement, la vie continue.

C'est ainsi que Patrick KANNER a perdu sa maman, Madame Paulette KANNER, qui est décédée le 24 février à l'âge de 71 ans.

De même, alors que nous étions réunis pour installer le Conseil Municipal, le dimanche 25 mars, Roger CAPON, frère de notre collègue Ariane, est décédé à l'âge de 62 ans.

Bernard CHARLES, qui vient tout juste de prendre les fonctions de Président délégué au Conseil de quartier de Lille-Sud a lui aussi subi une douloureuse épreuve avec le décès de son père, le 23 février dernier.

A tous trois, je souhaite renouveler nos sincères condoléances ainsi que celles de l'ensemble de nos collègues du Conseil Municipal, en sachant -et je le dis à tous les trois- combien il est particulièrement douloureux de vivre ces moments. Nous avons pu tous apprécier comment chacun est resté à nos côtés pendant cette période difficile qu'est toujours une période électorale. J'imagine combien cela a dû être difficile et je les en remercie.

J'en arrive maintenant à quelques brèves communications, la première touchant à l'incendie de l'immeuble de l'Association Les Pierres Vives, rue du Maire André. C'est un drame épouvantable puisqu'il a entraîné la mort de cinq personnes et fait six blessés. Il a eu lieu le lundi 2 avril dernier, en pleine nuit, lorsque le feu a pris dans un lieu de vie communautaire pour handicapés mentaux géré par une association "Les Pierres Vives" situé juste derrière la préfecture.

Je crois qu'on ne se souvient pas d'avoir vu à Lille un incendie qui a fait autant de victimes. Aussitôt prévenus du drame, quelques-uns d'entre nous se sont rendus sur les lieux. Je m'y suis rendue avec Michel FALISE qui était de permanence, avec Hervé BARRE, mon Directeur de Cabinet. Nous avons pu mesurer, aux côtés du Préfet et du Préfet de Police, du Substitut du Procureur de la République, l'horreur de ce drame qui s'est déroulé alors qu'il y avait essentiellement un gardien dans cet immeuble.

.../...

Aujourd'hui, l'enquête se poursuit, aussi bien sur les circonstances de cet incendie que sur le respect des règles de sécurité de cet établissement qui, si je puis dire, pour comble de malchance, devait déménager dans quelques semaines dans des locaux plus fonctionnels place aux Bleuets.

Je souhaitais simplement redire ce soir combien le Conseil Municipal de Lille partage la peine des familles des victimes. Je leur ai fait part d'ailleurs, en votre nom, de nos condoléances, et les ai assurées du soutien de la Ville dans la douloureuse épreuve qu'elles traversent.

Je voulais saluer également l'action très rapide et efficace des pompiers qui sont intervenus dans des conditions extrêmement difficiles puisque les flammes traversaient la rue et qu'ils ont pu sauver un certain nombre de locataires. Ceux-ci avaient trouvé refuge sur le toit grâce à beaucoup de courage et à une intervention rapide et efficace.

Je voudrais maintenant vous dire quelques mots, au sujet d'un certain nombre d'annonces qui ont été faites par des grands groupes dans notre pays ces derniers jours. Un mot particulier sur Marks and Spencer, laissant Pierre de SAINTIGNON intervenir de manière plus large sur ces plans sociaux, ces licenciements, ces fermetures qui ont été annoncés extrêmement brutalement dans des grands groupes, après, il faut bien le dire, de nombreuses annonces ces dernières années. Ces plans Levi's, Cerplex, ces fermetures, Danone à Seclin, ou ces licenciements, Lever à Haubourdin, ont déjà entraîné de nombreuses difficultés à un certain nombre d'habitants de la Communauté Urbaine ou de notre département.

Nous assistons donc à de nouvelles annonces dramatiques, Danone à Calais, Marks and Spencer à Lille, et partout en France, et je le crains, dans quelques jours, Selnor à Lesquin.

En ce qui concerne Marks and Spencer, dossier sur lequel je limiterai ma propre intervention, nous sommes directement concernés puisque nous avons un magasin à Lille qui est touché par cette fermeture. Je voulais vous dire que, comme tout un chacun, je pense, (en tout cas les Lillois qui ont fait preuve de solidarité vis-à-vis des salariés de Marks and Spencer, les Français qui ont réagi), j'ai été choquée par la brutalité de la décision de cette fermeture, et ce d'autant plus que le groupe Marks and Spencer vient d'annoncer 550 millions de livres sterling de bénéfice. Même si nous savons qu'il y a quelques difficultés dans un certain nombre de ces magasins, cette fermeture brutale, non préparée, sans annonce de plan social, alors même qu'on comprend bien que les terrains et les locaux occupés par ces magasins vont faire l'objet d'une spéculation financière, nous a profondément choqués.

Je me suis rendue au magasin avec Pierre de SAINTIGNON, à la fois pour dire aux salariés que nous comprenions leur sentiment de révolte par rapport à une annonce qui s'est faite de Grande-Bretagne, sans même que les dirigeants français d'ailleurs n'en soient informés. Depuis, le Tribunal de Grande Instance de Paris a ordonné la suspension du plan de fermeture des 18 magasins car il y avait, à l'évidence, délit d'entrave au Comité d'Entreprise, les règles d'annonce et d'information des représentants du personnel n'ayant pas été respectées.

Mais, au-delà de cet aspect formel, c'est bien la fermeture elle-même qui est en question, et si elle devait être maintenue, la qualité du plan social et du reclassement que proposerait une entreprise qui, encore une fois, a des résultats.

En tout cas, la Ville de Lille, comme elle l'a déjà fait dans des cas similaires pour des entreprises qui sont situées en son sein, a immédiatement décidé la mise en place d'une cellule avec l'A.N.P.E., la Mission Locale, afin d'être prête et d'aider au reclassement des salariés lorsque le plan social serait présenté si toutefois nous en arrivons là.

.../...

Par ailleurs, au-delà du cas de Marks and Spencer dont je viens de parler, la Majorité Municipale souhaite proposer au Conseil une motion de soutien de l'ensemble des salariés concernés dans notre département et dans notre région par ces fermetures brutales que nous venons d'apprendre.

Je laisse la parole à Pierre de SAINTIGNON pour qu'il vous fasse part de cette motion présentée par l'ensemble de la Majorité.

M. de SAINTIGNON - Madame le Maire, mes chers collègues, nous sommes, vous l'avez dit, nombreux dans cette salle, je l'espère, sur tous les bancs de cette assemblée, à la fois préoccupés, choqués, en colère devant des annonces de restructuration par des grands groupes qui peuvent entraîner, si elles sont confirmées, de véritables désastres sur le plan économique mais aussi de véritables désastres sur le plan social.

On sait aussi que bien souvent ces décisions brutales, mal expliquées, obéissent davantage à des logiques strictement financières qu'à des logiques économiques.

Nous avons été nombreux à vouloir à la fois réagir et manifester notre solidarité profonde et résolue aux salariés des entreprises qui sont ainsi frappées d'une décision difficile. C'est le cas à Lille de Marks and Spencer, c'est le cas à Calais pour Lu, c'est peut-être le cas de Selnor à Lesquin, après avoir subi les décisions prises sur Levi's ou sur La Lainière, peut-être les décisions qui se prendront définitivement sur Alstom. On voit là une grave préoccupation.

Dans cet esprit, nous proposons en effet l'adoption d'une motion. Nous la souhaitons la plus large possible sur les bancs de cette assemblée car, par son caractère déterminé, et je l'espère unanime, en tout cas large, elle témoigne de cette solidarité envers les salariés dans le combat qu'ils ont décidé de mener pour leur propre emploi.

Donc, Madame le Maire, si vous en êtes d'accord, je vais donner lecture de cette délibération qui a été remise en Conseil Privé aux élus de cette assemblée et qui vont donc pouvoir la lire avec moi :

"Notre région est une fois encore sous le choc de l'annonce de décisions brutales de restructuration prises par des grands groupes qui entraîneraient, si elles étaient confirmées, des fermetures d'entreprises et d'importantes suppressions d'emplois.

Nos concitoyens n'acceptent plus ces situations d'autant plus choquantes qu'elles s'inscrivent dans un contexte de croissance retrouvée et de recul du chômage et qu'elles émanent la plupart du temps de groupes qui réalisent d'importants profits.

Les élus de la Ville de Lille ne peuvent rester insensibles aux multiples projets de fermetures qui s'ajoutent aux nombreuses et récentes autres restructurations d'entreprises dans notre région. Celle aujourd'hui de Lu du groupe Danone à Calais, celle de Marks and Spencer à Lille, celle de Selnor à Lesquin.

Nous condamnons ces initiatives qui, qui plus est, ne respectent même pas les règles élémentaires du droit et le nécessaire devoir d'information dû aux salariés.

Dès lors, nous comprenons que nos concitoyens manifestent leur réprobation de plusieurs manières, notamment par un boycott.

.../...

Certains parmi nous prônent cette même démarche pour la Municipalité lilloise, considérant que le boycott des collectivités locales conforte celui des citoyens. D'autres considèrent que cette mesure prise par des Municipalités est moins efficace que certaines mesures proposées auxquelles nous adhérons et que, au surplus, elle pourrait s'avérer dangereuse pour les salariés des groupes concernés.

La Ville de Lille rappelle aux chefs d'entreprises leurs responsabilités sociales et veillera aux décisions qui seront prises par les groupes en matière de reclassement des salariés d'indemnisation et de réindustrialisation des sites avec l'objectif de maintenir l'emploi.

Le Conseil Municipal de Lille marque sa solidarité envers les salariés de Lu à Calais, les salariés de Marks and Spencer à Lille, les salariés de Selnor à Lesquin.

Il souhaite que les textes en discussion au Parlement renforcent les droits des salariés et le pouvoir de l'administration du travail en matière de plans sociaux, principalement pour les groupes réalisant d'importants bénéfices.

Il demande que soient conduites sans délais les discussions à l'échelon européen pour aboutir dans l'ensemble des pays de la Communauté à une vision commune en la matière."

Voilà, Madame le Maire. Je vous propose de demander au Conseil Municipal d'adopter cette motion.

Madame le Maire - Merci.

Il y a quelques demandes de prise de parole.

Monsieur DECOCQ puis Monsieur LENGLET, Monsieur QUIQUET, Monsieur BERNARD et Madame POLIAUTRE.

Monsieur DECOCQ.

M. DECOCQ - Je laisserai bien volontiers mon tour, puisque je crois que mon collègue Pascal LENGLET avait levé la main avant moi, vous pouvez lui donner la parole.

Madame le Maire - Comme vous voulez, Monsieur DECOCQ.

M. DECOCQ - Je préfère ...

Madame le Maire - Vous préférez ... Alors, c'est autre chose, ce n'est pas de la courtoisie C'est une préférence.

Alors, comme vos désirs sont quasiment des ordres, Pascal LENGLET va commencer.

M. LENGLET - Je suis un peu déçu que ce soit par obligation ...

Je parle au nom de la sensibilité communiste au sein de cette Majorité.

Nous sommes complètement d'accord avec cette motion et nous nous en félicitons mais je voudrais revenir sur notre point de vue concernant le débat qui apparaît sur la question du boycott.

Pour nous, le boycott n'est pas une forme d'action que nous préconisons. Sa mise en œuvre est souvent complexe et dans certains cas elle est impossible.

.../...

Mais aujourd'hui, nous voulons répondre favorablement à la demande des salariés qui veulent avant tout garder leur emploi dans une entreprise rentable dont la production est utile.

Ils ne veulent pas être accompagnés ni aidés dans le chômage.

Cette forme d'action reçoit une très large approbation de l'opinion publique. 70% de la population se disent disposés à boycotter les produits des entreprises qui licencient alors qu'elles gagnent de l'argent.

Cette population cherche à transformer son indignation morale en solidarité active. Il s'agit de dépasser l'aveu de l'impuissance et de refaire de la politique avec des micro-actions où le consommateur est appelé à ses responsabilités citoyennes.

La décision de Danone est, comme l'a dit Pierre de SAINTIGNON, une décision qui privilégie la seule logique strictement financière.

Elle consiste à faire monter l'action en bourse. Eh bien, cette action, les citoyens, loin d'être impuissants avec le boycott, peuvent la faire baisser.

Cette forme d'action ouvre ainsi un espace démocratique et politique qui donne à voir non seulement les limites du modèle social de Danone mais également le seuil de tolérance au-delà duquel l'organisation de la vie sociale est complètement soumise au libre jeu des forces économiques et boursières au capital financier.

C'est pourquoi nous sommes pour le boycott des produits Danone. C'est pourquoi aussi nous serons présents avec les salariés de Lu à Calais le 21 avril, manifestation bien sûr ouverte à tous.

En conclusion, je veux redire tout notre soutien à ce texte qui appelle au renforcement des droits des salariés et des pouvoirs de l'administration du travail, principalement à l'encontre des groupes qui réalisent d'importants profits et qui ont bénéficié d'aides publiques le plus souvent, hélas, à fonds perdus.

Madame le Maire - M. DECOCQ.

M. DECOCQ - Merci, Madame le Maire.

Madame le Maire, mes chers collègues, je découvre avec mes collègues cette motion sur notre bureau.

Avec mes collègues, je suis préoccupé, choqué, en colère aussi, comme Pierre de SAINTIGNON, par le contenu de ces événements.

Comment ne pas être touché, ému, par le spectacle qu'on voit à France 3 des ouvrières calaisiennes, désemparées après tant d'années de travail, de fidélité à leur entreprise, à leur outil de travail, à leur savoir-faire.

Comment ne pas être choqué, chez Marks and Spencer, quand on apprend que le directeur lui-même, ou l'un des directeurs en France en tout cas -j'ai entendu cette anecdote- avait appris la fermeture de son magasin par un e-mail sur son ordinateur ?

.../...

Quand, au passage, on apprend quelques jours après que Monsieur VANDEVELDE, qui est le Président de Marks and Spencer, bénéficie d'une prime d'objectif qu'il a atteint de 6 ou 8 M.F., bien sûr que tout cela est choquant. Bien sûr que tout cela est inadmissible.

Et pourtant, je vous le dis, nous ne participerons pas à cette motion. Pourquoi ?

Vous, Madame, vous le savez puisque c'est une espèce de jurisprudence de notre groupe, et je le dis pour nos nouveaux collègues, ce n'est pas bien sûr le contenu de la motion que nous mettons en cause, c'est que nous avons décidé, une fois pour toutes, c'est un point de vue, vous avez apparemment un point de vue différent, que nous ne voulions pas, sauf peut-être exceptionnellement pour je ne sais quelle catastrophe humanitaire terrible, faire de ce Conseil Municipal la chambre d'écho de toutes les tensions et de tous les problèmes nationaux, régionaux ou départementaux.

Et ceci pour une raison très simple : notre conviction est que nous savons parfaitement, dans la chaîne des décisions où nous sommes, dans la chaîne des responsabilités où nous sommes, et que c'est dans cette chaîne un maillon quelquefois fragile un Conseil Municipal, c'est beaucoup et peu de chose à la fois. Je me mets à votre place et je comprends que, de ce point de vue, vous considérez que notre voix est une voix qui peut être entendue. C'est vrai. Mais d'un autre côté, nous avons tellement de choses à faire, on peut nous répondre, quand on voit "la Ville de Lille rappelle aux chefs d'entreprises leurs responsabilités sociales", oui, combien de gens autour de nous, chefs d'entreprises ou simples citoyens, peuvent eux-mêmes nous rappeler à nos responsabilités ?

Pour éviter d'affadir la parole du Conseil Municipal, il faut en rester aux affaires strictement municipales.

Donc, je ne mets pas du tout en cause le contenu mais nous ne participerons pas au vote de cette motion, conformément d'ailleurs à une pratique usuelle de notre groupe depuis des années.

Je vous remercie, Madame.

Madame le Maire - M. QUIQUET.

M. QUIQUET - Madame le Maire, nous vivons, je pense, un épisode classique dans une économie mondialisée, des groupes industriels qui sacrifient des usines rentables pour faire croître la valeur des actifs de leurs actionnaires.

Face à cette situation, le politique est réduit à l'état de spectateur d'une mondialisation qui reste à organiser aussi et surtout sur le plan économique.

Dans une situation de rapport de force entre salariés et actionnaires, le boycott pour les citoyens reste une arme parfois efficace pour faire reculer les directions d'entreprises et leur faire comprendre leurs responsabilités.

Pour les élus, et notamment les élus locaux, il ne faudrait pas que les boycotts servent de cache-sexe à l'impuissance du politique.

Dès lors, deux axes de travail sont possibles.

Le premier chantier, après deux décennies de déréglementation tout azimut, doit porter sur des éléments de régulation, de réglementation à l'échelle européenne, notamment pour muscler le droit social européen.

Il s'agit là d'un chantier qui relève de la responsabilité des gouvernements, donc des politiques.

.../...

Le deuxième chantier porte sur le modèle de développement, notamment dans le secteur alimentaire.

Est-il normal qu'un biscuit sec sur deux dans le monde provienne d'un seul groupe ?

Est-il normal que l'alimentation de milliers d'individus soit confiée à un ou deux groupes alimentaires mondiaux ?

L'alimentation est une question trop sérieuse pour être laissée à la discrétion de quelques multinationales. L'enjeu alimentaire est porteur de faits de civilisation, d'éléments culturels.

Au-delà des crises d'urgence, les collectivités doivent repenser leurs commandes publiques et privilégier les entreprises dont les emplois sont accrochés au territoire régional.

Pour ces raisons, nous plaçons pour que les cantines scolaires lilloises notamment soient approvisionnées par des filières de l'agriculture durable et biologique à l'échelle régionale.

Considérant que les éléments relatifs à la nécessaire régulation à l'échelle européenne sont dans la motion, notre groupe votera ce texte.

J'ajoute à l'endroit de Monsieur DECOCQ qu'un Conseil Municipal est aussi un endroit où les élus peuvent faire de la politique sur des enjeux qui dépassent la ville.

Je vous remercie.

Madame le Maire - Monsieur BERNARD.

M. BERNARD - Madame le Maire, cette annonce de la fermeture en particulier de Marks and Spencer est intervenue le 29 mars dernier. Donc, s'il y a bien une urgence, ce n'est pas l'urgence de cette motion que vous auriez pu nous faire parvenir plus tôt, c'est l'urgence dans laquelle ces gens vont se trouver au 31 décembre prochain. Et c'est cela qui m'intéresse.

Il faudrait être de mauvaise foi pour refuser les considérants que Monsieur de SAINTIGNON a développés. Et vous apprendrez que la mauvaise foi n'est pas de nos principes.

Je voudrais rappeler que ces drames humains, ces drames sociaux, ce sont avant tout les conséquences de la logique de la mondialisation de l'économie, de l'application d'un libéralisme à tout crin, et de la soumission à des logiques supra-nationales d'un certain nombre d'entreprises.

D'ailleurs, un certain nombre de salariés ont expliqué qu'une des causes de leur drame était que les produits fabriqués chez Marks and Spencer revenaient en magasin parce qu'ils étaient fabriqués ailleurs et, forcément, connaissaient un certain nombre de défauts et mécontentaient la clientèle.

Le drame pour ces gens c'est qu'ils n'ont même pas la porte de sortie du reclassement interne puisque l'ensemble des magasins vont fermer en France.

Alors, le boycott est-il une solution ?

Je n'en suis pas sûr.

.../...

J'en serais partisan si cela venait à assurer les salariés d'un espoir ultérieur. Mais je crois que, dans ce cas-là, ce sont surtout les salariés qui vont trinquer et en aucun cas les actionnaires.

Je ne pense donc pas qu'il faille donner à Danone et à Marks and Spencer la justification de licenciements.

D'autre part, se limiter à Danone, il faudrait faire le détail de l'ensemble des marques dont ce groupe dispose et je ne suis pas sûr qu'au sein de ce Conseil tout le monde les connaisse.

Vous avez évoqué la décision du tribunal d'instance. Malheureusement, ce tribunal ne fait que repousser une échéance qui est inéluctable.

Et si un certain nombre de pratiques de boycott ont réussi comme en Suède avec Toys'r'us, la Suède n'est pas la France et je ne suis pas sûr que cet exemple soit transposable chez nous.

Ce que j'ai retenu, quand j'ai entendu M. Antoine RIBOUD se déclarer le bouc émissaire ...

Madame le Maire - Franck ...

M. BERNARD - ... alors que son groupe faisait 5 milliards de bénéfices, j'avoue que j'ai été relativement révolté. Et j'ai compris évidemment l'émotion des salariés quand ils ont appris, surtout vu la manière dont ils l'ont appris, leur futur licenciement.

Mais je crois que vous faites aussi preuve d'une indulgence coupable par rapport au passé. Je ne voudrais pas rappeler que la fondation de Danone a travaillé avec vous, qu'elle a même financé un certain nombre de vos interventions à l'époque de la fermeture de l'usine de Danone Seclin. Je vois dans cette motion une forme de repentance et j'en prends acte.

Cela dit, je ne crois pas, à la différence de vous, que la solution soit dans un plan social de qualité. Cela veut dire que vous acceptez cette fatalité. Moi, je m'y refuse. Et je ne crois pas non plus en l'efficacité des lois nationales, que ce soit celle sur le contrôle des fonds publics dont les décrets d'application ne sont pas encore parus ou que ce soient les directives européennes dont la logique est évidemment supra-nationale.

Avec toutes ces réserves, notre groupe votera pourtant la motion que vous venez de nous présenter.

Je vous remercie.

Madame le Maire - Madame POLIAUTRE.

Mme POLIAUTRE - Quelques mots en appui de la motion proposée, au nom des personnalités qui siègent dans ce Conseil Municipal et qui partagent pour l'essentiel mes préoccupations concernant les restructurations annoncées, tant à Lille que dans la région.

Dans une période où on parle beaucoup de la nécessité de renforcer la démocratie participative, ce à quoi nous nous attacherons tout au long de ce mandat, il nous semble que la démocratie dans l'entreprise reste à construire, en particulier en rééquilibrant la place des salariés face aux actionnaires lors du développement de la stratégie des entreprises.

.../...

D'autre part, au-delà du débat sur l'opportunité d'un boycott, on peut se féliciter que les consommateurs prennent conscience du rôle qu'ils peuvent jouer, renforçant ainsi l'émergence d'une consommation éthique.

Les collectivités locales elles-mêmes ont sans doute certaines exigences à renforcer dans leurs cahiers des charges des commandes publiques, déjà, à propos du travail des enfants, c'est une idée qui progresse, ou des éco-achats, une exigence sociale et démocratique peut-être aussi faire l'objet d'un renforcement du cahier des charges.

Il y a donc là une démarche qui, au-delà de l'actualité, constitue un chantier important pour l'ensemble des consommations des collectivités locales et des achats publics.

Madame le Maire - Merci bien.

Juste quelques réactions avant de mettre cette motion au vote.

Tout d'abord, comme l'ont très bien dit Monsieur LENGLET, Monsieur QUIQUET et à l'instant Madame POLIAUTRE, effectivement, face à des annonces aussi brutales, aussi lourdes de conséquences pour les salariés de la part de groupes qui font des bénéfices importants, la réaction de l'opinion publique est à la hauteur de ces drames.

Personnellement, comme ceux qui se sont exprimés et que je viens de citer, je considère que le boycott de consommateur est un acte citoyen de la part d'hommes et de femmes qui disent qu'ils n'acceptent plus des choses difficilement compréhensibles.

Je n'ai jamais fait partie de ceux qui pensent qu'une entreprise ne doit pas licencier parce qu'elle gagne de l'argent car il peut y avoir des choix stratégiques, parce qu'il peut y avoir des licenciements nécessaires aujourd'hui pour éviter des fermetures demain.

Mais ce qui est évident c'est que des entreprises qui font des bénéfices doivent pouvoir être mises fortement à contribution pour que leurs décisions n'aient pas de conséquences sur les salariés et sur leur emploi, pour que tout soit mis en œuvre en faveur des reclassements, pour que les indemnités soient suffisantes, et aussi pour réindustrialiser des sites. Car quand on pense au taux de chômage de Calais, quelle que soit la qualité du plan social pour les salariés, il conviendra de réinstaller des emplois à Calais. C'est bien là l'importance du débat qui doit être le nôtre avec Danone.

Pour diverses raisons, et alors que certains le souhaitent, je crois que nous avons eu un débat intéressant, nous n'avons pas souhaité que le Conseil Municipal de Lille décide pour la ville de Lille un boycott, considérant que cette mesure -que nous soutenons au niveau des citoyens et que chacun d'entre nous peut d'ailleurs appliquer- n'était peut-être pas la plus efficace au niveau des élus politiques. Comme Monsieur QUIQUET vient de le dire, et comme certaines organisations syndicales l'ont appelé, elle peut s'avérer dangereuse pour les salariés d'un certain nombre de groupes.

Aussi avons-nous choisi de rappeler effectivement leurs responsabilités aux entreprises et de dire au Gouvernement, -car des élus locaux peuvent s'exprimer- que nous souhaitons que la réglementation européenne comme nationale soit renforcée pour qu'on n'accepte pas des plans sociaux, des licenciements, principalement pour des groupes qui réalisent des bénéfices tant que tout n'a pas été mis en œuvre pour reclasser les salariés et pour industrialiser les sites.

Je ne reviens pas sur les débats plus larges de société qu'Eric QUIQUET ou Danielle POLIAUTRE ont à juste titre évoqué.

.../...

Monsieur DECOCQ, vous nous dites "nous pouvons voter une motion en Conseil Municipal dans des cas exceptionnels, lorsqu'il y a catastrophe". Mais il y a bien catastrophe.

Il y a bien catastrophe quand trois ou quatre grands groupes dans notre département annoncent ainsi des fermetures de sites qui vont entraîner, -et je pense à certains salariés, j'en pense à Selnor par exemple avec des femmes qui ont 50, 51 ans, qui ont fait 30 ou 35 ans de travail à la chaîne,- une quasi-impossibilité de reclassement.

Alors, quand y a-t-il catastrophe si ce n'est pas dans un cas comme celui-ci ?

En outre, j'ajoute que nous sommes directement concernés puisque Marks and Spencer ferme un de ses magasins au cœur même de Lille et qu'il y a là une cinquantaine de salariées. Je peux vous dire pour les avoir rencontrées que leur désarroi est total, même si nous pouvons espérer pour elles, et nous nous y mettrons tous, des reclassements plus faciles car elles sont dans un secteur en développement et que la pyramide des âges est beaucoup plus étendue.

Nous pouvons donc, sans en abuser, car un Conseil Municipal ne doit pas évidemment prendre parti sur toutes les questions du monde, prendre parti lorsque des habitants de notre commune, de notre département, de notre région, ressentent fortement les conséquences de décisions d'entreprises. C'est la raison pour laquelle nous avons souhaité proposer cette motion.

Je dirai à Monsieur BERNARD qu'il n'est sans doute pas de mauvaise foi mais qu'il est au moins mal informé. Si le groupe Danone a en effet fait partie de ma fondation contre l'exclusion lorsque non pas Franck RIBOUD mais Antoine RIBOUD préconisait le double modèle économique et social, le groupe Danone a quitté la fondation lorsque, à la fermeture de Seclin, j'avais pris position très fortement contre sa décision.

Donc, je n'ai à aucun moment mis mes idées dans ma poche. Et même si le groupe Danone travaillait avec moi dans les quartiers, j'ai préféré qu'il quitte la fondation plutôt que de ne pas dire ce que je pensais au moment où Danone a fermé Seclin.

Et je dis de la même manière aujourd'hui ce que j'en pense. Il y a ceux qui font les discours et il y a ceux qui, en tout état de cause, Monsieur BERNARD, ne mettent pas leurs valeurs dans la poche. J'espère en être, en tout cas sur ces sujets qui me tiennent particulièrement à cœur.

C'est la raison pour laquelle je mets maintenant aux voix cette motion qui pourra accompagner les réactions de nombreux Français, de nombreuses municipalités, de nombreux élus locaux qui souhaitent montrer que tout n'est pas possible, même dans un monde où règnent la mondialisation et souvent la loi du plus fort.

Que ceux qui souhaitent voter cette motion veuillent bien le manifester en levant la main :

pour : l'ensemble du Conseil Municipal à l'exception du Groupe Union Pour Lille

contre : néant

abstention : néant

Le Groupe Union Pour Lille ne prend pas part au vote.

Je vous remercie.

.../...

Je voudrais maintenant vous dire quelques mots que complétera éventuellement si vous le souhaitez Bernard ROMAN sur notre stade, le stade Grimonprez-Jooris et notre équipe, le LOSC. Pas très longuement mais essentiellement parce qu'un certain nombre de questions ont été posées ces jours-ci dans la presse et parce qu'il me semblait important que le Conseil Municipal, et au-delà les Lilloises et les Lillois, connaissent la position de la Majorité du Conseil Municipal sur cette question.

Je le dirai très rapidement car nous aurons l'occasion au mois de juin prochain de vous proposer une délibération afin que la Communauté Urbaine puisse se saisir de manière anticipée par rapport à la date du 1er janvier 2002 en ce qui concerne les compétences en matière de sports, du dossier du stade du LOSC. Car il est clair qu'un investissement comme celui d'un stade pour le LOSC est un investissement métropolitain comme je crois que chacun, dans la métropole, considère que le LOSC est bien sûr notre équipe à Lille, et nous en sommes fiers, mais est aussi la grande équipe de la métropole.

Donc, un mot pour dire que nous n'avons pas attendu les magnifiques résultats du LOSC et cette saison merveilleuse que nous ont fait vivre tous ces joueurs, l'entraîneur et les Présidents. Cette place de numéro un qui vient d'être prise pour quelques jours seulement, je l'espère, par Nantes, mais en tout état de cause, cette place de numéro deux qui est aujourd'hui formidable quand on sait que le LOSC arrive de la seconde division. Nous n'avons pas attendu ces résultats pour commencer à travailler sur un stade qui soit à la hauteur d'une grande équipe de football alors même qu'elle n'était pas encore là puisque, comme vous le savez, elle a dû traverser à la fois des difficultés financières que la Ville de Lille a toujours accompagnées -Pierre MAUROY le rappelle sans cesse- et qu'elle a dû aussi savoir former des jeunes dont certains sont aujourd'hui les joueurs phares de cette équipe qui réussit et qui gagne.

C'est donc dès la fin 1997 qu'a été mise à l'étude la possibilité d'avoir un stade dans la métropole qui soit à la hauteur d'une grande équipe.

Bernard ROMAN et moi-même sommes intervenus à plusieurs reprises pour dire combien il nous semblait important qu'il y ait un stade à la hauteur d'une grande équipe de football dans la métropole et aujourd'hui à la hauteur de cette très belle équipe avec les résultats dont je viens de parler.

Aussi, depuis fin 1997, 7 ou 8 hypothèses ont été analysées, par des équipes de techniciens, de financiers, d'ingénieurs, d'architectes. Elles passent par le transfert du stade de football à Villeneuve d'Ascq dans le stade existant mais qui, je le rappelle, est d'abord un stade d'athlétisme, par un nouveau stade qui aurait pu être créé, et là, plusieurs sites ont été étudiés, ou enfin par l'extension du stade actuel.

Aujourd'hui, et sans qu'aucune décision n'ait été définitivement prise, l'ensemble de ces études, le coût d'un élargissement du stade qui porterait notre stade actuel de 20 000 à 34 000 ou 35 000 places, le souhait aussi je crois de beaucoup de supporters et de joueurs de rester au cœur de la ville dans ce stade qui est un véritable symbole pour notre équipe, font que nous privilégions l'extension du stade Grimonprez-Jooris. En sachant que nous aurons à traiter par ailleurs le problème de la circulation, de navettes éventuelles entre d'autres parkings et le stade, entre les transports collectifs et le stade, que nous aurons à traiter évidemment des bâtiments d'accueil qui puissent recevoir les supporters, avoir un magasin pour vendre des produits dérivés de notre équipe, des bâtiments pour recevoir les personnalités, sans doute un certain nombre de loges plus importantes puisqu'elles sont demandées aujourd'hui.

Bref, le travail a été réalisé jusqu'à ce qu'une maquette soit même présentée et proposée qui peut nous amener à porter ce stade de 20 000 à 34 000 places.

.../...

Le coût serait de l'ordre de 200 M.F., je dis bien " serait de l'ordre " parce que les équipes doivent continuer à travailler, alors qu'aucun stade nouveau ne pourrait être réalisé à moins de 500 M.F. Et c'est là un coût minimum.

Par ailleurs, il faut bien le dire, si un stade nouveau devait être réalisé, les délais dans lesquels il serait construit avec l'achat d'un terrain, la création d'une Z.A.C., demanderaient un temps beaucoup plus long par rapport à ce qui nous est demandé avec juste raison, avoir le plus vite possible un stade à la dimension d'une équipe qui va aller aujourd'hui au niveau européen.

Je souhaitais vous dire simplement que nous privilégions aujourd'hui cette hypothèse, que les travaux techniques, bien évidemment, doivent continuer, que les discussions devront avoir lieu avec le club et avec les dirigeants pour que, si cette hypothèse était maintenue, nous sachions si les travaux doivent être menés en une seule manche, en fermant le stade, ou bien en plusieurs phases sans le fermer.

Des discussions ont lieu aussi, bien évidemment, avec les architectes des Bâtiments de France, nous ne sommes pas loin de la Citadelle, il y a donc là une zone sauvegardée qui a été prise en compte dans les préétudes.

Je voulais simplement vous tenir au courant de l'état actuel de nos réflexions, sachant que, au mois de juin, nous aurons encore avancé, et que nous serons certainement amenés à vous demander de délibérer sur la demande faite à la Communauté Urbaine de se saisir du dossier du stade pour en faire un dossier métropolitain en anticipant encore une fois sur ses compétences sportives.

Donc, sauf s'il y avait une demande de prise de parole, cette intervention visait essentiellement à ce que les propos que les uns ou les autres ont pu tenir soient portés devant le Conseil Municipal, ce qui m'apparaît normal, afin d'en informer les membres et au-delà l'ensemble des Lillois et des Lilloises qui, bien évidemment, sont intéressés à l'avenir de leur club et donc à l'avenir de leur stade.

Y a-t-il des demandes d'intervention ou souhaitez-vous que nous en reparlions au prochain Conseil lors de la délibération ?

Très bien.

Alors, si vous le voulez bien, nous abordons le contenu même du Conseil Municipal.

Chemise n°1

Rapporteur : Madame le Maire.

01/111 - Indemnités des Elus locaux - Détermination.

01/112 - Fonctionnement des groupes d'élus - Modalités.

Je commence par mes propres dossiers. Les deux premières délibérations portent sur les indemnités des élus et le fonctionnement des groupes d'élus. J'ai cru comprendre qu'elles ne posaient pas de problèmes.

Adoptés.

.../...

Je vous propose donc de donner tout de suite la parole à Jeannine ESCANDE qui va présenter à la fois la composition des commissions municipales et la désignation des délégués du Conseil Municipal dans les principaux organismes de la ville.

Madame ESCANDE, vous avez la parole.

01/113 - Commissions Municipales - Création - Composition.

Mme ESCANDE - Merci, Madame le Maire.

Il y a 8 commissions municipales :

Commission du Développement Economique, de l'Emploi, de l'Insertion et de la Politique de la Ville : 15 membres, dont le Vice-Président serait Pierre de SAINTIGNON.

Voici quels en sont les membres :

- pour la Majorité : Dorothée DA SILVA, Martine CARLIER, Jacques MUTEZ, Latifa KECHEMIR, Christiane BOUCHART, Pascal LENGLET, Bernard CHARLES, Patrick KANNER, Marie-Christine STANIEC, Ginette VERBRUGGHE.

- pour l'Opposition démocratique : Jacques RICHIR, Nicole MALLEVILLE, Pascal LABBEE.

- pour le Front National : Philippe BERNARD.

Madame le Maire - Une seconde, Madame ESCANDE, si vous le voulez bien, Monsieur DECOCQ souhaite intervenir.

M. DECOCQ - Bien que nous soyons l'Opposition, en principe, chacun le sait, et bien que nous soyons démocratiques, nous sommes l'Union pour Lille. Il faut appeler un chat un chat, un démocrate un démocrate et un Unioniste pour Lille un Unioniste pour Lille.

Mme ESCANDE - Bien sûr, Monsieur DECOCQ, mon intention n'était pas de citer le nom du groupe mais de faire une différence entre vous et le Front National.

M. DECOCQ - J'avais compris.

Madame le Maire - Chaque fois qu'on entendra Opposition hors Front National, il s'agit donc de l'Union pour Lille.

Mme ESCANDE - **Commission des Finances, du Personnel et des Affaires Générales** : Vice-Président Bernard ROMAN.

- pour la Majorité : Dorothée DA SILVA, Jeannine ESCANDE, Roger VICOT, Jean-Louis FREMAUX, Ariane CAPON, Marc SANTRE, Dominique PLANCKE, Stéphanie BOCQUET, Michel FALISE, Jean-Raymond DEGREVE

- pour l'Opposition : Christian DECOCQ, José SAVOYE, Jean-François SINAGRA

- pour le Front National : Philippe BERNARD.

Madame le Maire - Il faut entendre U.P.L. bien évidemment.

.../...

M. DECOCQ - On est d'accord.

Mme ESCANDE - **Commission de l'Urbanisme, de l'Aménagement et du Domaine Public** : Vice-Président Alain CACHEUX.

- pour la Majorité : Gilles PARGNEAUX, Marc SANTRE, Martine FILLEUL, Yves DURAND, Betty GLEIZER, Eric QUIQUET, Philippe TOSTAIN, Latifa KECHEMIR, Danielle POLIAUTRE, Michel CUCHEVAL

- pour l'Opposition : Isabelle MAHIEU, Claire DAVAL, Jean-François SINAGRA

- pour le Front National : Luc PECHARMAN.

Commission de la Culture : Vice-Présidente Catherine CULLEN

- pour la Majorité : Dominique PLANCKE, Sarah PHEULPIN-COQUEL, Frédéric MARCHAND, Jeannine ESCANDE, Betty GLEIZER, Charles SULMAN, Marie-Christine STANIEC, Guy ORIOL, Marie-Thérèse ROUGERIE, Jean-Raymond DEGREVE

- pour l'Opposition : Françoise DESWARTE, Loïc LESERRE, Isabelle BAERT

- pour le Front National : Luc PECHARMAN

Commission de la Solidarité et du Projet Educatif : là, il y a 20 membres, contrairement aux autres commissions municipales qui en comprennent 15. Vice-Président : Patrick KANNER.

- pour la Majorité : Stéphanie BOCQUET, Ariane CAPON, Pascal LENGLET, Yveline REDLICH, Marie-Christine STANIEC, Charles SULMAN, Michel CUCHEVAL, Brigitte MERLIN, Guy ORIOL, Latifa KECHEMIR, Betty GLEIZER, Jeannine ESCANDE, Annick GEORGET, Françoise ROUGERIE-GIRARDIN.

- pour l'Opposition : Jacques RICHIR, Françoise DESWARTE, Nicole MALLEVILLE, Isabelle BAERT

- pour le Front National : Eliane COOLZAET.

Commission du Sport, de la Jeunesse et du Tourisme : Vice-Présidente Michelle DEMESSINE

- pour la Majorité : Martine FILLEUL, Sylvie FOLENS, Frédéric MARCHAND, Ariane CAPON, Annick GEORGET, Sarah PHEULPIN-COQUEL, Guy ORIOL, Ginette VERBRUGGHE, Dorothee DA SILVA, Walid HANNA

- pour l'Opposition : Isabelle MAHIEU, Loïc LESERRE, Nicole MALLEVILLE

- pour le Front National : Robert MOREAU

Commission de l'Environnement, de la Qualité de Vie et du Développement Durable : Vice-Présidente Danielle POLIAUTRE.

- pour la Majorité : Eric QUIQUET, Ginette VERBRUGGHE, Philippe TOSTAIN, Gilles PARGNEAUX, Alain CACHEUX, Bernard CHARLES, Pierre de SAINTIGNON, Jean-Louis FREMAUX, Catherine CULLEN, Yveline REDLICH

- pour l'Opposition : Christian DECOCQ, Isabelle MAHIEU, Claire DAVAL

.../...

- pour le Front National : Philippe BERNARD

Commission de la Démocratie Participative et de la Citoyenneté : Vice-Président Michel FALISE

- pour la Majorité : Jean-Raymond DEGREVE, Annick GEORGET, Françoise HENAUT, Marie-Thérèse ROUGERIE, Bernard CHARLES, Betty GLEIZER, Jacques MUTEZ, Martine CARLIER, Brigitte MERLIN, Christiane BOUCHART

- pour l'Opposition : Christian DECOCQ, Loïc LESERRE, Pascal LABBEE

- pour le Front National : Luc PECHARMAN.

Voilà pour les commissions municipales.

Madame le Maire - M. DECOCQ souhaite proposer une modification ?

M. DECOCQ - Oui, avec votre compréhension, Madame le Maire. En ce qui concerne la Commission Environnement, Qualité de Vie et Développement Durable, nous souhaiterions remplacer Mlle Claire DAVAL par Monsieur José SAVOYE.

Madame le Maire - Nous en prenons acte.

Madame VERBRUGGHE.

Mme VERBRUGGHE - Pour la Commission Développement Economique, Emploi, Insertion et Politique de la Ville, nous souhaiterions remplacer Ginette VERBRUGGHE par Philippe TOSTAIN, s'il vous plaît.

Madame le Maire - Très bien.

Nous en arrivons aux organismes.

Mme ESCANDE - Représentation de la Ville dans divers organismes.

01/114 - Centre Hospitalier Régional - Conseil d'Administration - Désignation des délégués du Conseil Municipal.

- Majorité : Madame le Maire qui est membre de droit, Jean-Louis FREMAUX, Bernard CHARLES, Charles SULMAN, Michelle DEMESSINE.

01/115 - Centre Communal d'Action Sociale - Conseil d'administration - Désignation des représentants du Conseil Municipal.

- Majorité : Patrick KANNER, Michel CUCHEVAL, Marie-Christine STANIEC, Sylvie FOLENS, Martine CARLIER, Latifa KECHEMIR

- Opposition : Jacques RICHIR

- Front National : Philippe BERNARD

01/116 - Crédit Municipal de Lille - Conseil d'Orientation et de Surveillance - Représentation de la Ville.

.../...

- Majorité : Madame le Maire, Présidente de droit, Patrick KANNER, Frédéric MARCHAND, Annick GEORGET, Christiane BOUCHART, Marie-Thérèse ROUGERIE, Jean-Raymond DEGREVE

- Opposition : Loïc LESERRE

01/117 - Caisse des Ecoles Publiques de Lille - Comité - Désignation des délégués du Conseil Municipal.

- Majorité : Madame le Maire, Présidente de droit, représentée par Madame Ariane CAPON, Roger VICOT, Frédéric MARCHAND, Patrick KANNER, Jeannine ESCANDE, Guy ORIOL, Walid HANNA, Michel CUCHEVAL, Betty GLEIZER, Stéphanie BOCQUET, Marie-Thérèse ROUGERIE

- Opposition : Françoise DESWARTE, Pascal LABBEE.

01/118 - Institut de Médecine Légale et de Médecine Sociale de la Faculté de Médecine de Lille II - Désignation des représentants du Conseil Municipal au Conseil d'Administration.

Il n'y a qu'un représentant et c'est Charles SULMAN.

01/119 - Syndicat Intercommunal Lille-La Madeleine (SILILAM) - Représentation de la Ville au Comité d'Administration.

quatre titulaires et quatre suppléants.

- titulaires : Michelle DEMESSINE, Sylvie FOLENS, Alain CACHEUX, Jacques MUTEZ,

- suppléants : Michel CUCHEVAL, Betty GLEIZER, Marie-Thérèse ROUGERIE, Brigitte

MERLIN.

01/120 - Syndicat Intercommunal de Création et de Gestion de la Fourrière pour animaux errants de Lille et ses environs - Représentation de la Ville au Comité Syndical.

- titulaire : Daniel DURIEZ

- suppléant : Jean-Louis FREMAUX

01/121 - Syndicat Intercommunal de Réalisation et de Gestion de terrains d'accueil pour Nomades de Lille et ses environs - Représentation de la Ville au Comité Syndical.

- titulaire : Roger VICOT

- suppléant : Walid HANNA

01/122 - Syndicat Intercommunal d'Etablissement et d'Exploitation du Réseau Câblé de l'Agglomération de Lille - Représentation de la Ville au Comité Syndical.

- Majorité : Pierre de SAINTIGNON, Alain CACHEUX, Frédéric MARCHAND, Dorothee DA SILVA, Roger VICOT, Dominique PLANCKE, Jean-Raymond DEGREVE

L'Opposition ne souhaite pas siéger.

01/123 - Syndicat Intercommunal à vocation unique pour l'étude, la création, la promotion, l'aménagement et la gestion du Centre de Loisirs du « Camp Français » - Représentation de la Ville au Comité Syndical.

- Majorité : en titulaires, Michelle DEMESSINE, Sylvie FOLENS, Frédéric MARCHAND, Eric QUIQUET, en suppléants, Jeannine ESCANDE, Françoise ROUGERIE-GIRARDIN, Bernard CHARLES, Walid HANNA.

.../...

- Opposition : titulaire, José SAVOYE, suppléante, Françoise DESWARTE.

01/124 - Société Anonyme d'Economie Mixte de Rénovation et de Restauration du Secteur Sauvegardé de Lille (SORELI) - Désignation des représentants du Conseil Municipal.

Martine FILLEUL, Yves DURAND, Marc SANTRE, Danielle POLIAUTRE.

01/125 - Société d'Economie Mixte de Gestion de Lille Grand Palais - Désignation des représentants du Conseil Municipal.

- Majorité : Martine AUBRY, Pierre MAUROY, Pierre de SAINTIGNON, Eric QUIQUET, Dorothee DA SILVA, Pascal LENGLET

- Opposition : Jean-François SINAGRA.

01/126 - SAEM EURALILLE - Désignation des représentants du Conseil Municipal.

Martine AUBRY, Pierre de SAINTIGNON, Dorothee DA SILVA.

01/127 - SEM Ville Renouvelée - Conseil d'Administration - Désignation du représentant de la Ville.

Alain CACHEUX

01/128 - Commission d'Appel d'Offres - Désignation des membres.

- Majorité : Dorothee DA SILVA qui représentera Madame le Maire à la Vice-Présidence.
Titulaires : Frédéric MARCHAND, Michel CUCHEVAL, Sylvie FOLENS, Marc SANTRE.
Suppléants : Ariane CAPON, Marie-Christine STANIEC, Betty GLEIZER, Christiane

BOUCHART.

- Opposition

Titulaire : Jean-François SINAGRA

Suppléant : Christian DECOCQ

01/129 - Association "Réussir le Plan Lillois d'Insertion Economique" - Conseil d'Administration
Désignation des membres du Conseil Municipal.

Présidente : Madame le Maire qui sera représentée à la Vice-Présidence par Madame Latifa KECHEMIR.

Membres de la Majorité : Pierre de SAINTIGNON, Bernard CHARLES, Frédéric MARCHAND, Christiane BOUCHART, Yveline REDLICH, Marie-Thérèse ROUGERIE.

Membre de l'Opposition : Nicole MALLEVILLE.

Madame le Maire - Monsieur DECOCQ souhaite intervenir.

M. DECOCQ - C'est sur l'Institut Pasteur.

Madame le Maire - Mais nous n'y sommes pas encore. Enfin, que souhaitez-vous puisque vous avez la parole ?

M. DECOCQ - Ce que je souhaitais, avec votre compréhension, Madame le Maire, une nouvelle et dernière fois ...

.../...

Madame le Maire - C'est difficile de se mettre d'accord ...

M. DECOCQ - ... c'est de remplacer José SAVOYE par Jacques RICHIR.

Mme ESCANDE

01/151 - Institut Pasteur - Conseil d'Administration - Désignation des représentants du Conseil Municipal.

- pour la Majorité : Charles SULMAN, Annick GEORGET, Dorothee DA SILVA, Michelle DEMESSINE.

- pour l'Opposition : Jacques RICHIR.

01/152 - Association Lilloise pour l'Insertion Sociale et Professionnelle des Jeunes - Conseil d'Administration - Désignation des représentants de la Ville.

- Majorité : Latifa KECHEMIR, représentant Mme le Maire, Pierre de SAINTIGNON, Bernard CHARLES, Christiane BOUCHART, Michel CUCHEVAL.

- Opposition : Nicole MALLEVILLE.

01/153 - Association Eurasanté - Désignation des représentants de la Ville.

Pierre de SAINTIGNON et Charles SULMAN.

Madame le Maire - Merci infiniment, Madame ESCANDE.

Madame VERBRUGGHE.

Mme VERBRUGGHE - Juste une petite remarque, Madame le Maire.

Au Centre Communal d'Action Sociale, est-il possible de remplacer Madame Martine CARLIER par Madame Brigitte MERLIN ?

Madame le Maire - Non parce qu'il faut un Hellemois dans cette Commission. Il faut qu'elle soit membre du C.C.A.S. d'Hellems. On maintient donc Martine CARLIER.

Merci beaucoup, Madame ESCANDE.

Je mets aux voix l'ensemble de ces délibérations, c'est-à-dire de 01/111 à 01/129 et de 01/151 à 01/153.

Que ceux qui sont d'accord pour les adopter veuillent bien lever la main :

pour : l'ensemble du Conseil Municipal

Unanimité. C'est une bonne chose. Merci beaucoup.

Adoptés.

01/130 - Crédits décentralisés - Avances sur subventions en faveur d'actions dans les quartiers.

Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés (Monsieur CHARLES ne prenant pas part au vote).

.../...

- Nous passons au dossier n°2 de Lomme.

Monsieur PECHARMAN a souhaité intervenir.

Chemise n°2

Rapporteur : M. Yves DURAND.
Maire délégué

COMMUNE ASSOCIEE DE LOMME

01/131 - Commune Associée de Lomme - Subventions 2001.

Adopté à la majorité (voir discussion et vote infra).

01/132 - Commune Associée de Lomme - Subvention à l'association des commerçants.

Adopté.

01/133 - Commune Associée de Lomme - Subvention à l'Institut Lillois d'Education Permanente. (I.L.E.P.).

Ce rapport a été retiré de l'ordre du jour.

01/134 - Commune Associée de Lomme - Marché négocié pour les menuiseries extérieures de la Médiathèque de Lomme.

01/135 - Commune Associée de Lomme - Marché : fournitures et petits équipements pour les restaurants maternels décentralisés.

01/136 - Commune Associée de Lomme - Participation des familles pour les colonies de vacances.

Adoptés.

01/137 - Commune Associée de Lomme - Extension du L.C.P. du Marais - Location d'un appartement.

Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés.

01/138 - Commune Associée de Lomme - Chambre funéraire - Autorisation de création - Avis du Conseil Municipal.

Adopté.

M. PECHARMAN - Madame le Maire, mes chers collègues, je souhaite revenir rapidement sur la délibération 131, Subventions 2001.

Notre groupe va voter contre. Il est dommage qu'on ne puisse pas individualiser mais le vote contre porte notamment sur le chapitre "Encouragement aux sociétés culturelles et musicales" car il y a plusieurs associations qui sont reprises dans ce chapitre qui ne nous semblent pas devoir disposer de subventions municipales car leurs objectifs avoués nous semblent plus sectaires qu'utiles à l'ensemble de la commune associée.

Ce qui explique notre vote contre.

.../...

Et nous nous abstenons sur la délibération 137.

Madame le Maire - Sur l'ensemble de ces délibérations, que ceux qui souhaitent les approuver le manifestent en levant la main :

pour : l'ensemble du Conseil Municipal à l'exception du Front National sur les délibérations 131 et 137

contre : le Front National sur la délibération 131

abstention : le Front National sur la délibération 137.

Chemise n°2 bis

Rapporteur : Monsieur de SAINTIGNON,
Premier Adjoint

EMPLOI

01/148 - Politique de la Ville - Lien social médiation - Programme Adultes Relais.

01/149 - Politique de la Ville - Lien social médiation - Programme Adultes Relais - Subvention à l'Union des Commerçants et Artisans de Fives.

Adoptés.

Il n'y a pas de demande d'intervention sur le dossier 2bis de Monsieur de SAINTIGNON.

Chemise n°3

Rapporteur : Monsieur ROMAN,
Adjoint au Maire

FINANCES

01/139 - Budget Primitif 2001 - Programmes d'équipement de la section d'investissement - Autorisations de programme et crédits de paiement.

01/140 - Budget Primitif 2001.

01/141 - Budget Primitif 2001 - Fiscalité directe locale - Vote des taux.

Madame le Maire - Je passe donc à l'essentiel de ce Conseil Municipal, c'est-à-dire à la présentation du budget que Bernard ROMAN fera dans quelques instants.

Juste quelques mots pour dire que nous examinons aujourd'hui le premier budget du mandat.

Vous vous rappelez que Pierre MAUROY avait souhaité que nous attendions les élections pour examiner ce budget afin qu'il soit conforme au souhait des Lillois et aux résultats des élections.

.../...

La nouvelle équipe est maintenant en place et ce budget reprend bien évidemment les priorités que nous avons présentées, les uns et les autres, dans notre programme, aux Lilloises et aux Lillois.

Je rappelle que le budget est un acte majeur sur le plan politique puisqu'il permet effectivement d'inscrire très concrètement ces priorités dans l'action de la Ville.

Il permet aussi de respecter nos engagements. Nous nous sommes engagés à poursuivre nos efforts pour une meilleure efficacité des impôts, de la politique fiscale, et pour poursuivre, chaque fois que cela sera possible, la réduction du taux de la taxe d'habitation.

Aussi, en quelques mots, je voudrais vous dire -Bernard ROMAN présentera dans le détail le budget ainsi que le contexte dans lequel se situe ce budget- que vous retrouvez dans ces priorités la poursuite du développement économique de la ville et de son embellissement pour qu'il profite aujourd'hui à tous les quartiers. C'est la première année du Grand Projet de Ville qui, je le rappelle, permettra à notre ville de disposer de 1 milliard de francs sur six ans pour faire en sorte que l'ensemble de nos quartiers, sur le plan de l'urbanisme, sur le plan de la qualité de l'espace public, puisse être à la hauteur de ce qu'attendent les habitants.

Nos priorités visent aussi à rendre l'action municipale plus proche de nos concitoyens et vous verrez un important programme d'équipement dans les quartiers, comme une augmentation des crédits décentralisés que nous serons amenés à évoquer en reparlant du rôle des conseils de quartiers.

La troisième priorité visait à l'amélioration de la qualité de vie des Lillois, et là aussi, par grand secteur, que ce soit la qualité de la vie quotidienne, une ville plus propre où l'on circule mieux, avec des espaces verts, des espaces publics de qualité, mais aussi une ville où chacun trouve sa place, la petite enfance, les personnes âgées, les personnes handicapées, les priorités ont été marquées dans le budget. De même que nous avons marqué une priorité pour la politique culturelle en préparation de Lille, capitale européenne de la culture en 2004.

Deuxièmement, nous respectons nos engagements, non seulement sur les priorités mais aussi sur la politique fiscale. Nous savons que les Lillois souhaitent la poursuite d'une recherche de la plus grande efficacité possible de leurs impôts. Ils souhaitent que leurs impôts soient bien utilisés. Je voudrais leur redire ici que mon objectif est que chaque franc collecté soit bien dépensé.

Ils demandent par ailleurs des services plus proches, plus disponibles et encore plus efficaces. Nous y travaillons.

C'est la raison pour laquelle je propose dans ce budget une baisse du taux de la taxe d'habitation de 2%, donc une poursuite de la baisse qui doit nous permettre d'engager des chantiers, en vue d'améliorer encore l'efficacité de notre action communale.

Je pense par exemple à la généralisation de la comptabilité analytique qui doit nous permettre de mieux connaître les coûts de chaque service et d'améliorer encore les performances.

Je pense à la réflexion que nous avons aujourd'hui sur l'organisation du travail, au sein de la mairie centrale mais aussi entre la mairie centrale et les mairies de quartier.

Je pense aussi à l'analyse de nos procédures internes à laquelle nous travaillons actuellement, par exemple les achats et les marchés publics.

Je pense encore au travail que nous réalisons par exemple pour une politique tarifaire qui soit plus juste et plus solidaire.

.../...

Sur l'ensemble de ces points, nous allons poursuivre l'amélioration de l'efficacité de la dépense publique et nous pourrons, je l'espère, comme je m'y étais engagée, poursuivre la baisse de la fiscalité tout en maintenant et même en améliorant la qualité du service public car c'est bien là notre objectif, tout en ayant une information que nous n'avons pas encore de manière complète sur les conséquences sur la ville de la taxe professionnelle d'agglomération.

Enfin, Bernard ROMAN détaillera cette procédure mais nous avons souhaité, dans ce budget, présenter des grandes masses par grands secteurs qui sont les choix politiques prioritaires de la Majorité sur lesquels nous avons discuté entre les différentes composantes de la Majorité.

Et dans les jours qui viennent, les Adjoints et les Conseillers, par grands secteurs, recourant à peu près les champs des commissions, travailleront sur des réajustements, des réaffectations, des priorités au cœur même de ces grands axes.

Nous proposerons au Conseil de juin un certain nombre d'ajustements nécessaires.

Je voudrais terminer en remerciant Bernard ROMAN du travail remarquable qu'il a mené une fois de plus, en consultation et en coordination avec l'ensemble de ceux qui sont représentés dans notre Majorité, pour présenter aujourd'hui ce budget.

Je veux dire aussi aux Lilloises et aux Lillois que ce budget correspond à nos engagements, à nos engagements en matière de priorités, à nos engagements pour une Ville qui soit sans cesse plus efficace, plus proche d'eux et pour des services rendus de meilleure qualité. Et puis leur dire aussi qu'il y a une chose qui ne se chiffre pas et que l'on ne retrouve pas directement dans ce budget mais qui sera à la base de l'ensemble de nos décisions. Il s'agit de la politique de participation et de concertation que nous mènerons avec eux, principalement au sein des conseils de quartiers par des forums citoyens, par des réunions chaque fois qu'ils seront concernés par un aménagement d'un espace public, par la création d'une crèche, d'une école. Bref, dans l'ensemble des questions qui peuvent les intéresser directement et puis bien sûr dans les commissions inter et extra-municipales comme au Conseil Communal de Concertation.

Nous serons amenés à reparler dans les semaines qui viennent de la façon dont ce travail de concertation avec les habitants pourra être repris en compte et pourra être entendu au sein de notre Conseil Municipal. Car c'est bien ainsi que nous souhaitons fonctionner, par un travail avec les groupes de la Majorité municipale, à chaque fois que ce sera possible, je l'ai dit au Président de l'U.P.L., avec l'Opposition, et bien évidemment en concertation étroite avec l'ensemble des Lilloises et des Lillois.

En tout cas, qu'ils sachent que ce premier budget est un budget qui se situe complètement dans les engagements que nous avons pris à leur égard.

Bernard ROMAN.

Bernard ROMAN - Merci, Madame le Maire.

En prolongement de ce que vous venez d'évoquer, je voudrais souligner ce que sont les trois enjeux de ce premier budget après les élections municipales.

En disant d'abord que c'est un budget qui se fait dans une configuration qui affiche à la fois la continuité et une certaine forme de changement.

.../...

La continuité parce que la Majorité est restée la même. Un changement parce que cette Majorité s'est quelque peu modifiée, je préfère enrichie.

Et donc, ce que vous disiez sur la méthode, Madame le Maire, est tout à fait justifié par cet élément. Nous avons choisi d'être clairs avec les Lillois, d'être vrais. Nous n'avons pas choisi de voter le budget après les élections municipales pour, comme certains nous en prêtaient l'intention, modifier notre politique fiscale, et nous avons tenu un débat d'orientation budgétaire quelques semaines avant les élections municipales pour dire que notre choix était de poursuivre la baisse fiscale. Aujourd'hui, c'est le premier enjeu, le premier défi : nous baissions la taxe d'habitation de 2%, après l'avoir baissée de 10% en 2000.

Le deuxième enjeu, c'est, après les élections municipales et alors que nous sommes mandatés par le corps électoral pour mettre en œuvre un certain nombre de propositions qu'il a validées par son expression dans les urnes, c'est de tenir nos engagements et donc d'afficher, comme vous le disiez, Madame AUBRY, les priorités.

Ces priorités peuvent s'affirmer dans les mots, elles peuvent s'affirmer dans les faits, mais entre les mots et les faits, il y a les moyens budgétaires et, dès ce premier budget, nous affichons ces priorités dans les grandes masses budgétaires qui vont être déployées durant cet exercice 2001 dans les actions menées par la Municipalité.

Enfin, le troisième enjeu : il est essentiel car, comme toujours, les choses vont être modifiées au cours des années qui viennent et dès l'année 2002 avec la mise en place de la taxe professionnelle d'agglomération. Mais si nous souhaitons, comme l'a affirmé Madame AUBRY, nous inscrire dans une maîtrise de la fiscalité lilloise dont nous convenons tous qu'elle est nécessaire, si nous souhaitons remplir nos engagements et afficher nos priorités, il faut que nous nous inscrivions dans la durée et que nous puissions aborder les problèmes budgétaires, tant en terme d'inscriptions budgétaires que de rythme d'engagements budgétaires, que de maîtrise des outils municipaux, il faut que nous nous inscrivions dans la durée du mandat.

Je veux reprendre, en les illustrant par des chiffres -et rassurez-vous, pas trop- ces trois enjeux.

D'abord sur le fait que nous souhaitons afficher nos engagements. Nos engagements, je ne voudrais pas ne pas le dire en commençant, ce sont d'abord nos engagements vis-à-vis de nos deux communes associées, Lomme et Hellemmes, qui retrouvent dans leur budget, après une discussion normale qui a eu lieu, à la fois au sein du Conseil Communal de Lomme et au sein du Conseil Communal d'Hellemmes, et puis, entre les Maires délégués de Lomme et d'Hellemmes et le Maire de Lille, qui retrouvent satisfaction sur l'ensemble des engagements qu'eux-mêmes avaient pris vis-à-vis de leur population, dans le cadre de la campagne communale, et que nous avons validés dans le cadre de notre accord.

Mais l'engagement le plus marquant, c'est celui de la fiscalité. Nous serons une des rares communes de la métropole à avoir voté son budget après les élections municipales et à baisser la fiscalité. Il suffit de regarder autour de nous pour constater que de nombreuses villes qui avaient différé le vote de leur budget à l'après municipales ont proposé des hausses de la fiscalité, qui peuvent d'ailleurs se justifier.

Nous baissions la taxe d'habitation de 2 points, après l'avoir fait de 10 points l'année dernière, je le rappelle. Je veux simplement pour redonner la perspective dire que de 1990 à 1998, dans les villes de France de plus de 100 000 habitants, la taxe d'habitation a globalement augmenté de 8,6%.

.../...

Dans notre ville de Lille, de 1990 à aujourd'hui, alors qu'on est à + 16% dans la moyenne des villes de plus de 100 000 habitants, nous avons augmenté le taux de la taxe d'habitation de 2,6%. Ce qui veut dire que l'écart qui nous sépare des grandes villes de France, puisque nous avons un taux de taxe d'habitation plus élevé que la moyenne, cet écart se résorbe et se résorbe dans la durée. Il est important de le noter alors que nous tenons nos engagements sur l'évolution de la fiscalité.

En masse, notre budget atteint près de 1,7 milliard de francs, 1 682 000 000 F très précisément, en fonctionnement, dont 284 M.F. de remboursement de dette, et en investissement, nous inscrivons 630 M.F. d'autorisations de programme pour un montant de crédits de paiement de 222 M.F. en 2001, ce qui devrait nous permettre d'afficher très clairement un certain nombre de priorités dans la manière dont nous allons affecter ces différentes sommes.

Les évolutions de 2000 à 2001 ne sont pas faciles à faire, d'une part, parce que 2000 nous a permis de consolider notre budget avec Lomme et que les comparaisons de chiffres à chiffres sont de cette manière difficiles.

Je voudrais simplement préciser que sur les recettes de la Ville de Lille, pour la première fois, la fiscalité locale atteindra le milliard de francs. A vrai dire, dans les documents budgétaires, 999 M.F., les dotations de l'Etat sont en évolution positive de 4,4% et, en fait, ces évolutions sont en moyenne de 2% puisqu'il y a une compensation fiscale qui est plus importante mais qui vient en compensation d'une recette que nous n'avons pas localement. Donc 4,4% sur les dotations d'Etat.

Les recettes diverses, 2% environ.

Et la fiscalité avec un taux de fiscalité qui est de - 2%, cela veut dire un taux nominal par ménage qui paie la taxe d'habitation qui baisse de 2%.

Une masse de taxe d'habitation, de taxe professionnelle et de taxe foncière qui augmente d'environ 1,5 à 2% du fait de l'évolution des bases, de l'enrichissement de la Ville de Lille, puisque je vous le rappelle, le taux s'applique à une réalité économique et que c'est cette réalité économique qui fait la richesse ou l'absence de richesse d'une commune.

Nous avons la chance de vivre dans une ville qui s'enrichit même si nous souhaitons que cet enrichissement soit plus équitablement partagé entre les différentes parties de la ville, mais à partir du moment où un taux de taxe d'habitation ou de taxe professionnelle s'applique sur une base qui s'élargit, qui est plus riche, nous en tirons plus de ressources pour la commune.

Baisse de la fiscalité, tenue des engagements, c'est le premier enjeu.

Le deuxième enjeu, c'est l'affichage des priorités. De ce point de vue, chacun comprend bien que dans les marges qui sont les nôtres, lorsqu'on veut réduire la fiscalité, il est nécessaire de dégager les marges de manœuvre pour afficher les priorités, notamment dans notre gestion interne.

Comment le fait-on ?

On le fait d'abord par la qualité de notre gestion. Je veux dire sur ce point, après Martine AUBRY, que le fait que nous disposions maintenant de la quasi-intégralité de tous les éléments de comptabilité analytique, le fait que nous contrôlions la gestion de la plupart de nos services aujourd'hui et que nous soyons capables de mesurer l'impact, la qualité du service public et le coût réel du service public, la connaissance que nous avons des coûts de toutes les prestations municipales, le fait aussi que nous soyons prêts, dans la diversité nouvelle de la Majorité municipale, à réexaminer à l'intérieur

.../...

de nos politiques municipales des redéploiements, ce qui peut vouloir dire des remises en cause, mais ce qui peut vouloir dire aussi des amplifications de politiques, tout cela nous conduit à une méthode qui nous amène aujourd'hui à voter un budget qui, finalement, est fait de grandes masses dans les différents domaines de la gestion municipale et sur lequel Martine AUBRY a demandé à l'ensemble des élus de la Majorité, à l'intérieur des Commissions, donc aussi de l'Union pour Lille qui travaille dans les Commissions et qui sera donc associée à ce travail, de redéfinir un certain nombre de priorités, de réaffecter un certain nombre de dépenses et de réafficher surtout les priorités sur lesquelles nous avons été élus.

Ces priorités sont globalisées dans trois domaines.

Le premier domaine, c'est la proximité.

Le deuxième domaine, c'est la qualité de la vie.

Le troisième domaine, c'est la préparation d'un enjeu important pour la ville de Lille, qui sera Lille 2004, capitale européenne de la culture.

Et lorsqu'on regarde la section d'investissement de la Ville de Lille, du budget municipal, on retrouve ces priorités d'une manière, pourrais-je dire, presque éclatante. En effet, l'effort important qui est décidé à travers ce budget, notamment, je pourrais les évoquer sur le patrimoine puisqu'il est clair que nous engageons une large politique de rénovation de notre patrimoine, et d'aide aussi à la rénovation du patrimoine privé, donc sur les crédits de la culture d'une manière générale, sans oublier que la culture, ce n'est pas seulement l'Opéra ou les activités culturelles des grandes scènes, c'est aussi par exemple la bibliothèque du Faubourg de Béthune, et donc aussi des actions de proximité dans des quartiers.

Mais lorsqu'on regarde comment le budget d'investissement de la Ville va se décliner dans les quartiers, on peut constater un nombre de chantiers considérables qui vont toucher à la proximité, à la façon de vivre des habitants dans les quartiers.

Je pourrais développer l'effort que nous allons poursuivre dans les écoles. Cet effort, Ariane CAPON est bien placée pour le dire, depuis une dizaine d'années, nous n'avons cessé de l'amplifier, nous voyons le bout de la mise en sécurité totale de nos écoles, nous avançons largement sur la rénovation de toutes les cours d'écoles. Nous savons qu'il y a encore des efforts à faire, notamment dans les quartiers populaires dans lesquels on a le plus grand nombre de groupes scolaires. Cet effort, nous le poursuivons et nous l'amplifions dans les écoles et dans les restaurants scolaires en 2001.

On pourrait parler des centres sociaux et des maisons de quartier. A Saint-Maurice, au Centre, au Faubourg de Béthune, à Wazemmes, à Moulins, à Fives, nous allons affecter un certain nombre de sommes qui ouvriront des chantiers dans l'ensemble de ces quartiers sur ces équipements de proximité.

Je pourrais y ajouter le local jeunes Croisette que nous allons terminer à Lille Sud à l'occasion de cette année 2001.

On pourrait parler des équipements sportifs. Tout à l'heure, Martine AUBRY nous a parlé du stade Grimonprez-Jooris. Ce stade, parce qu'il y a un Gouvernement qui a proposé une loi sur l'intercommunalité qui permet de faire prendre en compte des équipements structurants qui concernent 1,2 million de personnes par la fiscalité de 1,2 million de personnes, nous n'aurons pas à le financer sur le budget de la Ville de Lille. Nous aurions payé un équipement pour 1,2 million de personnes puisque l'équipe de Lille, c'est celle de la métropole, avec les impôts locaux de 120 000 Lillois. Là, nous n'avons pas à faire cet effort.

.../...

Cet effort, nous le maintenons au niveau des équipements sportifs, mais nous le maintenons pour les équipements de proximité. 2001 c'est le chantier de la friche Roquette, 5 M.F., ce n'est pas rien. Nous poursuivons à Fives le pôle sportif de la friche Roquette.

Ce sont les salles de sports sur le complexe Jean Bouin à Moulins. Ce sont deux clubs houses dans des clubs de quartier, à Jean Bouin à Moulins, et au Racing-Club des Bois Blancs.

C'est la poursuite de l'implantation d'un terrain synthétique par quartier, dans un pôle sportif de quartier, en ce qui concerne le quartier des Bois Blancs.

C'est enfin la poursuite des équipements sportifs dans nos deux communes associées, et ce n'est pas mince, ce sont des grands équipements sportifs.

Mais le souci de la proximité par l'affectation des sommes dans le budget des sports en direction quasiment exclusive des quartiers est tout à fait essentiel et tout à fait affiché dans les priorités de ce budget.

Je pourrais y ajouter les crédits de maintenance de nos équipements. Je pourrais y ajouter l'augmentation des crédits affectés à la décentralisation ou naturellement à l'environnement puisque les crédits liés à l'environnement au sens large, dans la commission qui aura à traiter tous les problèmes d'environnement, qu'il s'agisse des espaces verts, de l'éclairage public ou de l'aménagement de l'espace public, en liaison avec la Communauté Urbaine, sont parmi ceux qui augmentent le plus dans le document budgétaire de 2001.

Et enfin, s'inscrire dans la durée, troisième enjeu. Je vous l'ai dit, c'est celui de la taxe professionnelle d'agglomération au 1er janvier 2002, avec un chantier qui a été ouvert par Madame le Maire dès le lendemain de son installation, c'est le transfert du stade Grimonprez-Jooris sur lequel nous statuerons dès le mois de juin. Nous avons engagé le travail il y a maintenant quelques semaines sur cette question, la demande du transfert du Conservatoire National de Région qui, là aussi, cela fait des années que nous le disons, pèse d'une manière lourde sur le budget municipal pour un service qui n'est pas rendu aux Lillois ou qui n'est rendu qu'à une partie de Lillois.

Il n'est pas normal, il n'était pas normal, et aujourd'hui la loi nous permet de sortir de ce caractère anormal de la dépense publique, que dans un établissement dont tout le monde se félicite qu'il existe mais qui ne reçoit que 40% de Lillois, ce soient les 220 000 contribuables lillois qui aient à payer une scolarité nécessaire, légitime mais chère.

Nous négocierons avec la Communauté Urbaine, et je l'espère, pour le 1er janvier 2002, le transfert du Conservatoire avec un coût pour la Ville de Lille qui ne peut concerner que les enfants lillois et non pas les enfants non lillois qui représentent une forme de coût indu pour les finances locales.

Et puis, s'inscrire dans la durée, c'est aussi utiliser les leviers qui sont à notre disposition. Ces leviers, c'est, Martine AUBRY l'a évoqué tout à l'heure, le sérieux de notre gestion. Nous voulons rendre plus de services mais plus de services, cela peut être aussi mieux de services aux Lillois. Il faut que nous soyons capables d'intégrer l'ensemble des méthodes de fonctionnement qui permettent par l'informatique, par les techniques de l'information et de la communication, d'améliorer encore le service aux Lillois sans penser toujours plus de moyens pour ce faire.

Et puis, c'est surtout l'endettement de la Ville. Je voudrais terminer par là. Je vous ai donné un chiffre en ce qui concerne la fiscalité pour vous dire que nous rattrapons le retard avec la moyenne des villes françaises dans la durée.

.../...

La manière dont nous avons réduit l'endettement de la Ville depuis quelques années, même si cette année nous connaissons un petit accident qui n'est pas dû à la structure de la dette mais à la structure de la renégociation d'emprunt puisque notre dette ne cesse de diminuer.

Nous sommes aujourd'hui à un ratio de dette par habitant qui est aux alentours de 6 000 F. Nous étions, au milieu des années 90, à un ratio de dette aux alentours de 10 000 F/habitant.

C'est-à-dire que le désendettement nous amène, en terme de perspectives, et c'est pour cela que je le place dans la durée, dans la nécessité de gérer dans la durée, avec la possibilité de maintenir à l'action municipale des marges de manoeuvre, parce que ce que nous ne remboursions pas comme emprunt, nous pouvons l'affecter à des actions municipales, nouvelles ou amplifiées. Ce désendettement reste une clé de la maîtrise de notre budget dans les années qui viennent.

C'est dire que nous nous sommes engagés à un niveau d'endettement inférieur à 150 M.F. par an, que nous inscrivons au budget une somme de 147 M.F. de prévisions d'emprunts pour l'année 2001.

Je pense qu'il est tout à fait essentiel que, dans la manière dont nous gérerons nos investissements durant ce mandat, nous puissions programmer ces investissements de 2001 à 2007 de façon à maintenir ce rythme d'emprunts à un niveau inférieur à 150 M.F. Justement pour ne pas peser sur l'annuité, j'ai évoqué un chiffre dans le débat d'orientation budgétaire, je veux le réévoquer aujourd'hui : si nous tenons ce rythme, nous serons à un niveau d'endettement qui devrait avoisiner les 5 000 F/habitant à la fin du mandat.

Nous serons ainsi passés en une dizaine d'années de 10 000 F/habitant à 5 000 F/habitant. Cela est tout à fait possible tout en tenant les engagements que nous avons pris, qu'il faudra simplement étaler dans la durée du mandat de manière à ne pas peser sur la fiscalité des Lillois.

Voilà, Madame le Maire, ce que je voulais dire pour présenter à la fois le cadre, la méthode et les enjeux de ce budget qui se traduira pour les Lillois par une baisse de la taxe d'habitation.

Madame le Maire - Merci beaucoup, Monsieur ROMAN.

Monsieur DECOCQ.

M. DECOCQ - Madame le Maire, mes chers collègues, chacun sait bien sûr que cette discussion budgétaire est toujours le point fort de la vie municipale. Pourquoi ?

Vous l'avez dit vous-même tout à l'heure, c'est le moment où l'on passe de la parole aux actes, c'est l'instrument par lequel la Majorité va et doit concrétiser sa volonté politique. C'est au fond dans le budget que Bernard ROMAN a tout de même donné, de son point de vue, une réalité à ceci, c'est effectivement dans le budget que se trouve l'avenir au quotidien des Lillois.

Et bien sûr, c'est toujours le moment choisi par l'Opposition pour exercer son sens critique.

A l'Union pour Lille, nous nous sommes livrés à cet examen annuel pour lequel je dois vous dire avec un certain regret que nous avons une certaine pratique. Critiquer un budget, ce n'est pas nouveau pour nous. J'ai dit " pour lequel nous avons quelques regrets ", avez-vous senti cette petite pointe ?

C'est bien le contenu politique que nous critiquons et je dois dire, Madame le Maire, chers collègues, que nous avons cherché en vain le contenu politique.

.../...

Nous avons cherché en vain les temps forts, les pistes nouvelles, les remises en cause, comme disait Bernard ROMAN.

Nous avons, pour reprendre toujours ce que dit notre excellent collègue ROMAN, trouvé beaucoup de continuité et pas beaucoup de changement:

Pour tout vous dire, après le sentiment d'un débat d'orientation budgétaire bâclé pour cause de campagne électorale, nous avons non pas un budget mais un cahier d'écritures comptables.

Avec une petite pointe d'humour permettez-moi, Madame, de vous dire, pas vous, pas ça, c'est bien connu ... Pas ça, pourquoi ?

Parce que dans une ville où plus de la moitié des électeurs ont choisi de rester chez eux, dans une ville où l'abstention est d'environ 14% au-dessus de la moyenne nationale, dans une ville où cette désaffection pour l'élection municipale semble d'ailleurs toucher toutes les couches de la population, il est impératif de donner des signes d'écoute, puis des réponses aux préoccupations des Lillois.

Ce budget, à notre point de vue, ne fait pas ces signes et n'apportent pas ces réponses.

Je veux croire, Madame, que c'est tout simplement une écriture comptable réglementaire qu'il faut produire. Et je veux espérer très vite des réponses dans une décision modificative importante.

J'en veux d'ailleurs pour preuve que si sur le budget de fonctionnement proposé, qui est de l'ordre de 1,6 milliard, on est dans l'ordre de grandeur entre 2000 et 2001 puisque nous étions à 1,4 milliard en 2000, c'est normal, il s'agit des dépenses obligatoires, répétitives, ce n'est pas une surprise.

Pour le budget d'investissement, la proposition faite de 807 M.F. en 2000 et de 494 M.F. en 2001 montre à l'évidence que vous voulez réfléchir. Vous avez bien raison.

Si le débat d'orientation budgétaire a été bâclé, je veux profiter de ce brouillon de budget, et non pas de budget brouillon bien sûr, pour reprendre ce débat d'orientation budgétaire et vous dire quelles sont nos priorités.

Il y en a trois tout simplement.

La première priorité que nous aimerions trouver dans le budget, ce sont des mesures nouvelles fortes en terme de sécurité, des mesures innovantes, différentes, complémentaires, bref, des mesures nouvelles budgétaires.

Je dois vous dire d'ailleurs que de ce point de vue j'aurais préféré lire ces mesures nouvelles dans le budget que de découvrir un point de vue, qui est tout à fait légitime d'ailleurs ... Je prétends toujours que mes adversaires politiques ne parlent jamais pour ne rien dire et en tout cas pas vous, Madame.

Et, aujourd'hui même, votre Adjoint à la Police Municipale et au Stationnement s'exprime dans un quotidien de ce jour, jour du Conseil Municipal, pour dire, ce qui est parfaitement son droit, " Je ne suis pas favorable au tout répression ". Très bien. Comme je pense qu'un Adjoint de votre Majorité ne parle pas pour ne rien dire, je prends acte effectivement de cette ligne.

.../...

Mais ceci est beaucoup plus grave, il en profite pour ajouter " par ce biais –parlant des préoccupations de la Gauche-, cela évite la dérive sécuritaire de la Droite ". Eh bien, Madame, cela ne passe pas !

Donc, pour aujourd'hui, je vous le dis tranquillement, c'est un coup de semonce, un tir à blanc, mais deux fois cette attaque, le jour même d'un Conseil Municipal ! ... Fermons la parenthèse.

Deuxième priorité : les inondations.

Evidemment que les Lillois sont désarmés. Nous n'allons pas revenir sur la question mais il faut naturellement s'occuper des habitants car si l'assainissement curatif est bien sûr de la compétence de la Communauté Urbaine, toute l'intelligence préventive doit être à l'initiative de la Ville. C'est d'ici que partiront les initiatives qui feront bouger la Communauté Urbaine.

Et là aussi, j'attendais des mesures nouvelles et elles n'existent pas au budget.

Au passage, petite proposition toute modeste qui n'a rien à voir avec la dramatique intensité de ce problème des inondations : tout à l'heure, nous avons adopté le recrutement d'un adulte relais à Fives pour accompagner le chantier de Fives. C'est une bonne idée. Et je me disais que, après tout, on pourrait, soit sous la forme d'adulte relais ou soit d'emploi jeune qualifié, créer une sorte d'intermédiation ou de relation entre la Communauté Urbaine et les habitants des quartiers inondés parce que la solution à leurs problèmes, y compris la solution technique et curative, va être longue, très longue. Il sera nécessaire d'organiser une relation qui sera une espèce de tampon entre les habitants eux-mêmes et les services techniques de la Communauté Urbaine, voire de la Ville.

Troisième priorité : la famille.

Je veux vous dire, Madame, combien nous sommes mobilisés pour une solution rapide dans le quartier Vauban aux problèmes que connaissent les familles pour les gardes d'enfants. Je prends cet exemple en particulier. Le centre de la petite enfance n'est pas au programme encore pour cette année, je parle de sa réalisation. Tout juste des crédits d'études. Tout cela tarde.

Bref, vous voyez bien que nous attendons la délibération modificative.

Dans ces conditions, si l'on veut donner un nouveau souffle au dialogue entre la Majorité et l'Opposition, nous sommes prêts tout à fait à des pratiques nouvelles. C'est pourquoi nous n'allons pas nous situer dans un rituel budgétaire d'opposition systématique. Nous considérons que ce budget est un budget purement technique, conservatoire, qu'il prépare, nous l'espérons, une décision modificative forte. Nous attendons cette décision modificative pour exercer notre critique politique et, pour aujourd'hui, nous nous abstenons.

Sur les taux de fiscalité, c'est encore une petite, petite, petite baisse des taux, qui ne coûte d'ailleurs pas très cher à la Ville puisque, parallèlement, vous l'indiquez très bien, l'augmentation des bases compense largement la diminution du taux en ce qui concerne le produit. Mais là n'est pas notre message, Madame.

Lorsque par l'application de la spécialisation fiscale, la taxe d'habitation sera intégralement versée à la Ville, il y aura donc le transfert de cette part de T.H. actuellement perçue par la Communauté Urbaine à la Ville. Or, cette part, vous le savez très bien, bénéficie d'un abattement. A la Communauté bien sûr.

.../...

Nous vous demandons de prendre tous moyens pour que, au final, lorsque le transfert de cette part communautaire sera effectué à la Ville, ce transfert ne génère pas un centime d'augmentation pour le contribuable lillois.

Pour cette année en tout cas, même si la baisse est modeste, nous voterons plus le principe de la baisse que le niveau des taux. De façon à vous encourager, nous voterons donc cette année la baisse de la fiscalité et les taux de la fiscalité.

Je vous remercie, Madame, et mes chers collègues.

Madame le Maire - Vous avez raison de ne pas faire l'erreur de l'année dernière, Monsieur DECOCQ ...

Monsieur BERNARD.

M. BERNARD - Madame le Maire, vous avez annoncé dans le journal municipal, Le Journal de Lille, que vous souhaitiez être le Maire de toutes les Lilloises et de tous les Lillois. Et comme les vigneron attendent goulûment les promesses du vin nouveau, nos concitoyens attendent avec impatience la réalisation de cette déclaration d'intention de leur Maire nouveau.

La lecture, malheureusement, de ce budget ne répond pas aux attentes des Lillois qui se sont exprimés il y a un mois.

Il eût fallu évidemment prendre en compte les aspirations profondes de nos concitoyens, des milliers de Lilloises et de Lillois qui n'ont pas voté pour vous ou qui n'ont pas voté du tout. Ils ne l'ont pas fait parce que la réalité que vous décrivez tout au long de vos budgets ou de vos rapports est tout autre que celle qui est vécue par les habitants. Et la conséquence directe, évidemment, c'est le discrédit de la politique que vous menez.

Je regrette la façon dont ce débat budgétaire se déroule. D'une part, parce que le débat d'orientation a eu lieu avant les élections et donc que ce débat soit scindé par le scrutin, d'autre part, parce qu'il n'y a pas de comparaison possible puisque depuis le 1er mars 2000, date d'entrée de la fusion avec Lomme, nous ne disposons pas de documents budgétaires qui nous permettent des comparaisons entre les deux années, et, comme cela a été dit, parce que les ratios qui nous sont donnés, évidemment, ne sont pas assis sur une assiette qui est identique. Les 29 000 habitants de Lomme ainsi que les nouveaux Lillois que nous avons accueillis ont engendré des rôles supplémentaires et quand on me parle de dynamisme des bases fiscales, je dis que c'est en trompe-l'œil et que, en grande partie, le marché immobilier a relevé la tête, mais que, aussi, le bétonnage massif d'un certain nombre de quartiers comme le quartier des Abattoirs, comme le quartier d'Euralille, il est évident que cela a créé des valeurs locatives supplémentaires et donc l'inscription de nouveaux rôles.

Quand je vois qu'au long du document budgétaire on se réjouit de l'augmentation de la D.S.U., je me dis que l'on se contente finalement des ravages de la paupérisation de certains quartiers. Je crois que, au contraire, cette D.S.U. est un indice, un indice de souffrances morales auxquelles certains de nos habitants voudraient tourner le dos.

Je crois aussi qu'il nous faut, et ce n'est malheureusement pas le cap qui est suivi, maîtriser les dépenses globales qui sont hélas toujours en augmentation, toujours supérieures à l'inflation.

Je remarque aussi une absence de vision pluriannuelle de nos interventions, alors que se profilent des événements importants qui nécessiteront des investissements massifs comme Lille, capitale européenne de la culture.

.../...

Monsieur ROMAN nous parle d'action de proximité mais je remarque que cette action a consisté dans la plupart des quartiers en difficultés à tenter d'acheter la paix sociale, et ce n'est malheureusement pas par la création de petits équipements de proximité que l'on endiguera la violence et la misère dans ces quartiers. Vous le savez, la carence est ailleurs, elle est dans la déchirure sociale que connaissent ces habitants.

J'en viens aux deux principaux points de ce budget en matière de recettes. D'abord, l'endettement. Vous nous dites vouloir tourner le dos au fait que la Ville a longtemps vécu à crédit, nous vous en donnons acte, nous vous invitons évidemment à poursuivre sur ce chemin, mais je crois que cet endettement, il n'est pas possible de le mener sans un effort de transparence dans la direction d'un contrôle accru de la distribution des fonds publics, que ce soit en direction des associations, que ce soit en direction des organismes parapublics, ainsi que dans le cadre d'une mise en concurrence réelle de l'ensemble des marchés qui sont conclus à la Ville de Lille.

J'en viens ensuite à la fiscalité locale.

Vos possibilités d'intervention sur la fiscalité locale, il est vrai qu'elles sont limitées, d'autant que depuis peu la Communauté a adopté la taxe professionnelle d'agglomération et que le lissage pendant dix ans des taux des 85 communes membres va vous obliger à des efforts de contorsion qui ne seront pas forcément profitables à nos concitoyens.

Mais ce que je remarque, c'est que dans le cadre de la campagne électorale, vous nous avez promis une baisse de la fiscalité qui dépendra en grande partie de votre politique de maîtrise des coûts de gestion. Et quand je lis vos documents budgétaires, je ne suis pas franchement ravi et persuadé que cette baisse de fiscalité sera pour demain.

Il faut avant tout, dans le cadre de cette fiscalité, non seulement engager une diminution sensible, une fiscalité négative qui puisse compenser l'effet des bases, vous le savez, Monsieur ROMAN, ces bases qui sont fixées par les services fiscaux et qui augmentent parfois considérablement, surtout dans le cadre d'une croissance retrouvée. Pour cela, il faut évidemment une fiscalité négative mais à condition d'inverser sensiblement le courant que vous n'avez pas su tenir dans le cadre du mandat précédent. Nous serons évidemment très vigilants quant à la poursuite de ce mouvement de fiscalité.

Cela dit, pour les raisons que j'ai évoquées précédemment, nous voterons à la fois contre le budget primitif et contre la baisse des taux de fiscalité parce que cette baisse, nous la jugeons insuffisante. Nous estimons qu'il ne s'agit que d'un effet d'annonce et que cet effort doit être, à notre avis, bien plus sensible que la baisse que vous nous avez annoncée.

Madame le Maire - Madame VERBRUGGHE.

Mme VERBRUGGHE - Madame le Maire, chers collègues, Présidente du groupe des élus Verts, je dois, Madame, exprimer les vœux que forme notre groupe alors que nous tenons ce premier Conseil Municipal d'une nouvelle mandature.

Les Verts entendent participer pleinement à la Majorité.

Avec nos partenaires socialistes, nous avons signé un contrat de gestion municipale qui définit notre cadre d'action pour les six prochaines années.

Nous nous sommes accordés en particulier autour de trois axes.

.../...

Nous voulons permettre la participation des citoyens sur tous les sujets qui intéressent la ville et ses quartiers.

Nous voulons un autre cadre de vie reposant sur des espaces publics de meilleure qualité et une approche différente des questions de déplacements.

Nous voulons faire en sorte que tous les quartiers soient lillois à part entière.

L'attente de la population est forte. Un électeur sur deux ne s'est pas déplacé le 18 mars. Nous avons un troisième tour à réussir, un troisième tour civique. Nous le réussirons en répondant au besoin de solidarité et de cadre de vie. Nous le réussirons en associant les Lillois aux choix qui les concernent. Nous réussirons ce troisième tour si les priorités de l'emploi, de la concertation, du développement durable se concrétisent dans chaque quartier.

Nous sommes confiants. D'ores et déjà nous pratiquons avec vous, Madame le Maire, un fonctionnement collégial de la Majorité. Ce fonctionnement est le gage de la politique autrement que doivent attendre nos concitoyens, en particulier celles et ceux qui ne se sont pas déplacés le 18 mars.

Le débat budgétaire conditionne le passage des bonnes pratiques aux actes significatifs. Chaque année, le débat budgétaire sera le baromètre de notre capacité à travailler ensemble.

Nous sommes aujourd'hui face à un budget de transition. Il ne correspond pas aux nouvelles délégations. Nous le soulignons mais nous voterons ce budget en nous donnant rendez-vous en juin prochain.

En juin prochain, nous examinerons un budget opérationnel qui devra donner les moyens de concrétiser de nouvelles orientations municipales. Nous entendons pouvoir y trouver une ligne budgétaire pour l'économie solidaire, un affichage de moyens pour les Conseils de Quartiers, une progression significative des lignes concernant l'environnement, une individualisation de lignes pour la lecture publique, le commerce équitable et les marchés de plein air.

Nous entendons enfin y trouver des moyens nouveaux pour accélérer le développement des modes de déplacements alternatifs.

Voilà quelques exemples, Madame le Maire, de ce que devra faire apparaître ce budget opérationnel.

Nous sommes aussi conscients que vouloir faire plus, vouloir faire mieux, c'est aussi s'imposer un devoir de grande rigueur.

Nous avons le devoir de refuser tout projet pharaonique, tout projet polluant, tout projet aboutissant à un équipement réservé à quelques privilégiés. Il faudra là beaucoup de discernement, beaucoup de courage.

Les moyens, nous les trouverons aussi en apportant un maximum d'intelligence et de réflexion à la conception même de nos actions. Prendre le temps de l'intelligence, c'est gagner du temps.

Nous avons le devoir d'étudier les solutions les plus économiques.

Nous avons le devoir de troquer les vrais faux critères de rentabilité immédiate pour leur préférer ceux du coût global.

.../...

Il faudra pouvoir demain dépenser moins et vivre mieux.

Réfléchir plus avant nos choix d'investissement, privilégier la qualité environnementale, c'est éviter demain les dégâts de l'amiante, des listérioses, les gâchis énergétiques, les sites non recyclables.

Par contre, il nous faut réduire au maximum les délais entre la décision et le paiement une fois les choix faits. Tout retard de mandatement est dommageable aux porteurs de projets.

Nous devons aussi nous engager résolument dans une politique contractuelle pluriannuelle avec les associations, avec un véritable engagement réciproque, une recherche permanente du meilleur usage des deniers publics, venant stimuler la créativité associative.

En conclusion, nous devons avoir la volonté de tenir compte de l'équité sociale, des conséquences environnementales et des droits des générations futures à chaque pas de notre action. Ces exigences doivent constituer le fil conducteur de nos interventions.

Les Verts souhaitent que le même souci s'exprime dans la gestion municipale. Nous devons procéder à une évaluation régulière de nos politiques. Cette évaluation fait partie des outils du développement durable. Cette évaluation nous permettra un ajustement, une redéfinition de nos priorités.

A cette condition et à cette condition seulement, nos budgets successifs permettront de développer la qualité de la vie de notre cité tout en préservant les ressources naturelles indispensables à l'activité humaine.

Je vous remercie.

Madame le Maire - Merci beaucoup.

Madame DEMESSINE.

Mme DEMESSINE - Merci, Madame le Maire.

Après ces élections municipales pour lesquelles nous avons eu un grand débat avec la population, avec un contact privilégié pendant plusieurs semaines, nous devons entendre un certain nombre de messages.

D'abord, celui de confiance et de soutien à l'équipe, au programme que nous avons proposé ensemble.

L'occasion d'ailleurs m'est donnée, au nom de mon groupe, de les en remercier.

Mais d'autres aussi, et leur nombre est grandissant, nous interpellent et ont voulu, en marquant leur désintérêt pour ce scrutin, manifester une inquiétude, une impatience, parfois le sentiment de ne pas compter suffisamment et d'être trop à l'écart du progrès.

Ce sont souvent les habitants de nos quartiers les plus populaires, là où il reste beaucoup à faire et où nous nous sommes engagés résolument à porter nos efforts, ce que nous ferons.

.../...

C'est le premier budget. Effectivement, il s'inscrit dans la continuité. Mais je voudrais dire que j'apprécie particulièrement qu'il n'ait pas été voté avant l'installation de cette nouvelle équipe municipale. Bien sûr, il ne sort pas d'un chapeau et je pense que c'est avec un esprit de responsabilité qu'il a été préparé avant, je ne vois pas comment cela aurait pu être autrement. Mais le signe donné de ne pas le voter avant, c'est aussi de l'inscrire dans une dynamique de changement et de permettre à la nouvelle équipe municipale d'y imprégner déjà sa marque. Et je l'apprécie particulièrement.

En même temps, il porte déjà l'ambition nouvelle parce que les orientations que nous voulons donner et qui nous ont été expliquées par Bernard ROMAN sont claires et surtout, elles sont claires entre nous.

Ce sont celles que nous avons élaborées en commun, la Gauche Plurielle, durant la campagne électorale.

Je voudrais souligner, et cela nous tient particulièrement à cœur, l'engagement de la continuité de la baisse de la fiscalité. Après une baisse de fiscalité qui a déjà été très importante dans les mandats précédents, cette baisse continue et c'était aussi un engagement vis-à-vis de nos concitoyens.

L'engagement également de la poursuite du développement économique, ce qui est aussi une des clés à tous les problèmes qui nous sont posés dans cette ville.

Ensuite, le choix des priorités qui marque déjà le sens qui sera donné dans ce mandat.

D'abord, la proximité. Elle répond à une grande préoccupation qui nous a été signifiée par les populations, en particulier par celles qui sont le plus en difficultés.

L'effort sur les quartiers par l'amélioration de la vie quotidienne, notamment la modernisation de notre service public, le développement des activités, le développement des activités sportives.

Tous ces signes, dans un espace qui n'est pas encore très important puisqu'il va falloir encore travailler, et il a été proposé que d'ici le mois de juin, on continue à infléchir dans ce sens, permettront d'y répondre.

Ensuite, troisième priorité, celle du développement de la culture, de la valorisation de notre patrimoine, notamment dans la perspective de ce grand projet de Lille 2004, c'est aussi une façon de marquer notre ambition pour Lille et les Lillois.

Le poète l'a dit, on ne vit pas que de pain, et chacun a droit au rêve et à l'imaginaire. En même temps qu'on porte des efforts sur tous les plans, sur le plan social, porter l'effort sur la culture, sur l'accès à la culture, cela montre le sens que l'on veut donner à notre action municipale.

Alors, c'est vrai, les attentes sont très fortes, les regards sont tournés vers nous. Il s'agit d'abord de répondre à l'urgence, tout en inscrivant nos actions dans le long terme. Il ne s'agit pas d'éteindre les incendies mais de commencer à contribuer à inscrire le changement, la volonté politique d'une vie meilleure pour l'ensemble de notre population dans le long terme.

Il faudra effectivement donner des signes forts dès cette première année du mandat.

En conclusion, les élus communistes au sein de la Majorité Municipale seront mobilisés et déterminés pour répondre aux attentes de la population et participer au succès de ce beau projet pour Lille que nous avons contractualisé avec les Lilloises et les Lillois.

.../...

Madame le Maire - Merci beaucoup.

Madame DA SILVA.

Mme DA SILVA - Madame le Maire, chers collègues, l'essentiel a déjà été dit au cours de ce débat et dans le cadre de notre réunion du 16 février sur les contraintes financières comme sur les choix qu'exprime ce budget primitif.

Le Groupe des Personnalités adhère pleinement aux orientations et aux propositions présentées par Madame le Maire et son Adjoint aux Finances.

En mon nom personnel et celui de mes collègues qui partagent ce point de vue, je voudrais mettre l'accent sur deux axes essentiels défendus par notre Maire et la Majorité municipale, et qui marqueront l'ensemble de nos pratiques budgétaires tout au long du mandat.

D'une part, l'efficacité de la dépense publique, d'autre part, l'avancée dans la démarche participative par l'élaboration et l'exécution du budget.

L'efficacité dans la dépense publique tout d'abord.

C'est un double défi : alléger la pression fiscale dans un souci d'équité maximum et en même temps étendre et améliorer les services rendus aux Lilloises et aux Lillois.

Ceci ne peut se faire qu'en rendant notre dépense publique encore mieux ciblée, mieux maîtrisée, mieux évaluée, en un mot, toujours plus efficace.

Des progrès importants ont déjà été réalisés en la matière. Ils doivent être continués, amplifiés, qu'il s'agisse de la gestion des achats dont j'assume aujourd'hui, avec détermination et, je veux le dire, enthousiasme, la responsabilité, qu'il s'agisse aussi des politiques du personnel, du choix des investissements, de cohérence dans les pratiques de subventionnement.

Nous nous réjouissons à cet égard des améliorations que devrait apporter l'utilisation de la comptabilité analytique, des coordinations à l'intérieur des pôles et entre les pôles, de l'établissement d'un plan pluriannuel d'investissement tenant compte de l'ensemble des coûts et des recettes possibles liés à ces investissements, coûts de fonctionnement liés souvent à l'investissement.

A travers ces évolutions de caractère apparemment technique, ce sont bien des enjeux de politiques majeures qui sont en cause.

Poursuivre l'allègement fiscal, étendre et améliorer le service aux citoyens.

Pour réussir cette démarche, qui ne sera jamais achevée puisque c'est un processus continu, il est essentiel que chaque responsable à son niveau, élu et administratif, en soit non seulement informé mais aussi convaincu et acteur. C'est là le second axe souhaité par notre Maire.

Associer le plus largement possible dans l'élaboration et la réalisation du budget. Nous avons inscrit au premier plan de nos objectifs politiques l'avancée en démocratie participative. Mais celle-ci ne peut rester à l'écart de ce lieu essentiel de choix et de décision que constitue le budget.

Quelles qu'en soient les complexités techniques, cette démarche participative budgétaire doit s'opérer entre nous, élus, et avec l'appui de l'administration, pour avoir toutes les chances de se diffuser de façon lisible auprès de l'ensemble de la population.

.../...

Nous devons ensuite bien sûr, et le plus vite possible, associer l'ensemble de nos concitoyens qui le souhaitent, notamment au travers des Conseils de Quartiers, à la réflexion dans le domaine des choix budgétaires.

C'est là l'ambition d'un budget participatif qui ne peut être un trompe-l'œil –formule mythique- mais qui doit constituer une grande ambition. Il importe d'avancer dans cette voie en vérité, avec rigueur et discernement.

En reconnaissant ce qui a déjà été fait en la matière, nous souhaitons que ce mouvement participatif dans la démarche budgétaire s'accélère entre nous et au-delà de nous et nous sommes prêts, en ce qui nous concerne, à nous y engager pleinement.

Madame le Maire - Merci bien.

Bernard ROMAN va répondre aux diverses interventions. Je voudrais juste faire deux ou trois remarques après l'intervention de Monsieur DECOCQ.

D'abord, je regrette qu'il ait lu un papier préparé à l'évidence avant d'avoir entendu ce que Bernard ROMAN et moi-même avons dit. A savoir que nous avons souhaité que ce budget, qui est présenté dans les temps réglementaires, soit d'abord un budget qui fixe les grandes priorités et les grandes masses budgétaires, en fonction des engagements que nous avons pris vis-à-vis des Lillois. Je n'y reviendrai pas, Bernard ROMAN l'a très bien explicité tout à l'heure. Cela porte à la fois sur un développement économique et urbanistique pour tous les quartiers, de la proximité, l'amélioration de la qualité de vie et, bien évidemment, cette priorité donnée à la culture pour 2004.

Ce que nous avons décidé, c'est ce que vous nous avez demandé dans votre intervention, c'est-à-dire de fixer des grandes masses et ensuite de travailler. Et je l'ai demandé à chaque élu, et nous y avons travaillé avec chacun des groupes de la Majorité, pour regarder au sein de ces grandes masses qui constituent nos priorités comment nous pouvons faire des redéploiements, comment nous pouvons mieux utiliser l'argent public, comment nous pouvons aussi fixer des priorités à l'intérieur de ces grandes priorités.

Vous dites : "Je n'y trouve pas les remises en cause et les coupes sombres".

Est-ce que ce serait sérieux, Monsieur DECOCQ, 15 jours après une élection, de vous dire "Nous faisons des remises en cause et des coupes sombres" ?

J'entends toujours l'Opposition me dire cela mais je n'entends jamais dire ce qu'il faudrait faire.

Est-ce qu'il faut supprimer des services aux Lillois ?

Est-ce qu'il faut arrêter d'entretenir les jardins publics, les espaces verts, les salles de sports ?

Mais il faudra bien le dire un jour !

Faut-il augmenter le prix des musées et des cantines, etc ... ?

Vous ne trouvez pas, 15 jours après les élections, des économies. Mais nous, celles-là, nous ne voulons pas les faire.

Celles que nous voulons faire, ce sont celles d'un travail que nous avons entamé. D'ailleurs, l'ensemble des représentants de la Majorité l'ont très bien dit.

.../...

Nous réfléchissons actuellement à améliorer encore notre gestion analytique qui nous permet de faire des économies.

Nous revoyons l'ensemble de nos procédures d'achats et de marchés, Dorothee DA SILVA vient d'en parler, pour être plus efficaces et pour avoir plus de transparence.

Nous réfléchissons avec l'ensemble du personnel à une meilleure organisation pour accroître les services aux Lillois dans la proximité, avec une plus grande disponibilité. Et cela ne se fait pas en 15 jours.

Ce qui se fait en 15 jours, effectivement, c'est de couper, de faire des coupes sombres, d'enlever des subventions aux associations.

Faut-il supprimer du personnel ?

M. DECOCQ - Je n'ai pas prononcé le terme de "coupes sombres" !

Madame le Maire - Non, vous ne l'avez pas prononcé mais justement, qu'entendez-vous par remises en cause ? Vous ne le dites jamais.

M. DECOCQ - La créativité.

Madame le Maire - Eh bien voilà, la créativité mais en 15 jours, peut-être avons-nous moins de talent que vous, mais nous, nous avons souhaité engager un travail en profondeur.

Ginette VERBRUGGHE a dit tout à l'heure qu'il fallait prendre le temps de l'intelligence et que c'était gagner du temps. Je partage complètement son point de vue.

Croyez bien que depuis trois semaines que nous sommes élus, les élus de la Majorité et de tous les groupes, travaillent sur l'ensemble de ces sujets car nous souhaitons des changements structurels qui permettent effectivement aux Lillois et aux Lilloises d'avoir des services de meilleure qualité, encore, tout en dépensant moins à chaque fois que cela est possible. Eh bien, cela se fait avec un peu de temps. Certes, avec de l'intelligence et de l'innovation mais si l'on veut que cela se fasse bien, cela demande un peu de temps.

Et puis, la deuxième remarque que je voudrais faire, parce que je souhaite vraiment que nous arrivions à travailler avec l'Opposition dans de bonnes conditions, c'est que nous ne sommes plus en campagne électorale. Votre discours sur la sécurité, très franchement, je l'ai entendu pendant la campagne électorale, je l'ai entendu encore tout à l'heure, je ne sais toujours pas ce que vous voulez faire.

Je ne suis jamais entrée dans le débat entre la prévention et la répression. Je pense que la sécurité doit utiliser l'ensemble des outils. Le problème de l'insécurité est un vrai problème pour nos concitoyens mais je crois qu'en parler avec des mots et avec des slogans n'a aucun sens.

J'ai organisé dès le mois d'octobre avec Bernard ROMAN, des rencontres hebdomadaires avec le Préfet de Police, le Procureur de la République, l'ensemble des polices de proximité, quartier par quartier, en écoutant aussi les enseignants, les acteurs sociaux, les commerçants, en regardant chaque acte d'incivilité et de délinquance qui se produirait dans le quartier et en regardant comment nous pouvons y répondre au mieux. Et y répondre au mieux, c'est parfois de la répression, c'est parfois de l'accompagnement, c'est parfois une aide éducative, c'est parfois le tout à la fois.

.../...

Et ceux qui veulent nous faire croire que c'est essentiellement, en faisant d'ailleurs je ne sais quoi puisque vous ne nous le dites pas, qu'on règlera les problèmes de sécurité n'ont rien compris aux problèmes d'insécurité.

J'ai pris des engagements dans notre ville, ce problème est une priorité car on ne peut pas vivre pleinement en liberté quand les gamins ne peuvent pas jouer devant chez eux, quand une personne âgée ne peut pas sortir le soir, quand on a peur en prenant le métro. Mais je n'y répondrai pas par des slogans, ni ceux de la répression, ni ceux de la seule prévention. Je m'y attaque acte après acte, chaque semaine, en faisant le tour avec les acteurs des quartiers et avec ceux qui dirigent aujourd'hui la Police, la Justice, dans notre ville, pour que nous arrivions peu à peu à faire en sorte qu'aucun acte de délinquance et d'incivilité n'entraîne une réponse qui soit circonstanciée, juste et rapide. Sans oublier bien sûr l'accompagnement et l'aide aux victimes.

Eh bien, cela prend un peu de temps, Monsieur DECOCQ, et il est vrai que c'est un peu plus difficile que des slogans et des discours, mais nous aurons des résultats, vous le verrez, et les Lillois surtout le verront.

Bernard ROMAN.

M. ROMAN - Merci, Madame le Maire.

Je voudrais juste apporter deux trois précisions et peut-être une réflexion générale.

La première précision, pour que les choses ne se répètent pas, en direction du représentant du Front National. Si c'est pour faire croire que notre budget manque de transparence qu'on appelle à la transparence, c'est un procédé qui a des traductions pénales. Je le dis clairement, la transparence est totale, il n'y a pas un franc qui est mandaté par le Trésorier Public sans qu'il y ait une délibération du Conseil Municipal, et le service des finances de la Ville de Lille est un service portes ouvertes, à la Majorité comme à l'Opposition.

Vous ne vous en servez pas parce que vous n'êtes pas là pour travailler, vous êtes là pour faire de la politique, plutôt malsaine, de mon point de vue, mais n'appelez pas à la transparence, elle existe. Ou alors, vous confondez avec d'autres organisations.

Je change de ton pour m'adapter au dialogue démocratique et pour constater une nouvelle fois que c'est quand même difficile. Il faudrait d'ailleurs qu'on réfléchisse, et peut-être avec nos collègues du Conseil Municipal, à un moyen qui permettrait au public, à la population, de mieux aborder les questions qu'on nous oblige de traiter techniquement. Ce qui fait que, après, on peut se balancer des chiffres à la figure, différents selon qu'on est dans la Majorité ou dans l'Opposition, et ce qui peut rendre un peu floue la lecture du budget.

Monsieur DECOCQ, vous parlez d'une évolution du budget d'investissement entre 2000 et 2001 en citant le chiffre de 800 M.F. pour 2000, jamais, de son histoire, la Ville de Lille n'a pu avoir un budget de 800 M.F. en investissement. C'est impossible.

C'est peut-être des additions de chiffres d'emprunts, de lignes de trésorerie, je ne sais pas, mais 800 M.F., c'est impossible. Nous avons emprunté 142 M.F. l'année dernière, nous avons eu une soixantaine de millions de recettes d'investissement. On a fait au maximum 200 M.F. de budget d'investissement. 800 M.F., c'est impossible.

.../...

Evidemment, quand vous dites 800 M.F. l'année dernière et 200 M.F. cette année, cela m'amène à dire –Madame le Maire nous avait demandé de réfléchir à une animation vidéo de Conseils Municipaux- qu'il faut qu'on trouve les moyens d'avoir des approches pédagogiques claires des budgets.

Les documents budgétaires, ces procédures de comptabilité M 14, il n'y a que les gens qui ont l'habitude de traiter cela qui les comprennent.

M. DECOCQ - On va faire de la pédagogie toute simple.

M. ROMAN - Allons-y, faisons de la pédagogie.

M. DECOCQ - Excusez-moi, Madame, on va rompre ...

(Monsieur DECOCQ se déplace jusqu'à la tribune pour montrer les documents)

Madame le Maire - Monsieur DECOCQ, je crois que vous confondez deux choses.

M. DECOCQ - Je ne voudrais pas qu'on me fasse passer pour un imbécile ...

M. ROMAN - Je ne me le permettrais pas, au contraire ...

Madame le Maire - C'est vous qui vous êtes déplacé donc on va essayer de vous expliquer. Ce ne sont pas les investissements, ce sont les autorisations de programme.

M. ROMAN - En investissement, nous avons une technique, qui est une technique de bonne gestion et qui consiste à avoir deux lignes en investissement : la ligne de la décision politique de faire qui s'appelle l'autorisation de programme. Je ne l'explique pas pour vous, Monsieur DECOCQ, je l'explique pour tout le monde.

Vous ne vous êtes donc pas trompé sur l'A.P. mais vous vous êtes trompé sur la ligne investissement.

Nous ouvrons deux lignes : nous ouvrons une autorisation de programme et nous ouvrons des crédits de paiement.

L'autorisation de programme, c'est la décision de faire quelque chose et les crédits de paiement, c'est ce que nous allons faire sur cette décision dans l'année.

Par exemple, nous faisons l'Opéra. L'Opéra coûte 100 M.F. Nous décidons par exemple de le faire cette année, nous décidons une autorisation de programme et pour que les gens qui votent la décision sachent exactement de quoi il s'agit, on met le prix en face, donc, on décide une autorisation de programme de 100 M.F. Et puis, à côté, on dit "dans l'année, qu'est-ce qu'on peut dépenser sur ces 100 M.F. ?", c'est l'investissement et ce sont les crédits de paiement. Et on peut dépenser 15 M.F. cette année parce que c'est le premier chantier de gros-œuvre.

Là, je reconnais, Monsieur DECOCQ, parce que je ne me permettrais pas de vous prendre pour un imbécile, je vous connais trop bien, que nous avons en autorisation de programme 800 M.F. en 2000.

Ce qui me permet de me féliciter que nous soyons passés à 660 M.F. en 2001 puisque cela signifie ... c'est pour vous montrer la bonne gestion des deniers publics par l'équipe municipale. Ce qui signifie que non seulement nous avons fait tout ce à quoi nous nous étions engagés en 2000

.../...

mais que, en inscrivant des dépenses nouvelles en 2001, nous sommes à un niveau d'autorisation de programme inférieur, et que donc, notre investissement pèsera moins dans l'avenir sur la fiscalité locale que par le passé.

Deuxième chose que je voudrais dire : vous avez posé une question qui intéresse tous les Lillois, c'est celle du passage en taxe professionnelle d'agglomération et du transfert de la taxe d'habitation de la Communauté Urbaine à la Ville de Lille.

Là, je vais dire les choses clairement.

En 2002, je dis à l'intention des Lillois qu'ils ne paieront plus de taxe professionnelle à la Ville de Lille et qu'ils ne paieront plus de taxe d'habitation à la Communauté Urbaine puisque notre part de taxe professionnelle Ville ira à la Communauté Urbaine et que la taxe d'habitation que vous payez à la Communauté Urbaine viendra à la Ville de Lille.

Il se trouve que l'abattement qui a été décidé par le Conseil de Communauté Urbaine est supérieur à l'abattement qui existe au niveau de la Ville de Lille.

M. DECOCQ - C'est supprimé ...

M. ROMAN - Oui mais j'essaie d'être pédagogique.

Il y a un abattement au niveau de la Communauté Urbaine, il n'y en a pas au niveau de la Ville de Lille. Donc, si on reporte le taux de la Communauté Urbaine au niveau de la Ville de Lille, comme à la Ville de Lille il n'y a pas d'abattement, les Lillois paieraient plus cher.

Je prends un engagement qui est clair et qui d'ailleurs ne me coûtera pas grand chose, il est dans la loi, je prends l'engagement que le transfert se fera au centime près et que les Lillois paieront par ce transfert de la fiscalité de la Communauté Urbaine à la Ville de Lille la même somme que ce qu'ils payaient auparavant à la Communauté Urbaine

Enfin, et je veux terminer par cela, je veux remercier Madame DEMESSINE, Madame DA SILVA et Madame VERBRUGGHE du soutien qu'elles ont apporté au budget.

Mme POLIAUTRE - Trois femmes ...

M. ROMAN - Oui, trois femmes ...

Je veux simplement dire à Madame VERBRUGGHE par rapport à la formulation qu'elle a utilisée que la force d'une politique ne se mesure pas toujours à l'importance des sommes qui sont en face des lignes et qu'on ne mesure pas, comme vous l'avez quand même suggéré, le côté positif d'un budget à la somme qui est inscrite en face d'une ligne mais plutôt aux actions que nous avons décidé de mettre en œuvre et que nous avons décidé de traduire en décision budgétaire.

J'ai trop vu, ici et ailleurs, des élus pleins de bonnes intentions, pour pouvoir porter leurs délégations, leurs responsabilités, demander une somme et puis s'interroger après sur la manière dont ils allaient la dépenser.

Notre objectif, et c'est dans cet esprit que nous travaillons aujourd'hui, c'est justement de voir ce que nous allons faire, de voir à quel rythme nous allons le faire, de définir les priorités et seulement ensuite de dire "voilà, c'est dans ce cadre-là qu'on affecte telle et telle sommes à la mise en œuvre de ces priorités".

.../...

Je pense que nous sommes d'accord puisque nous en avons déjà largement parlé mais il était bon de le préciser.

Il y a des choses, Martine AUBRY le précisait en terminant son propos, qui ne se mesurent pas en francs aujourd'hui, en euros demain.

Puisqu'un certain nombre d'entre nous ont évoqué le résultat de ces élections, lorsqu'il y a autant d'abstentions, c'est qu'il y a des besoins dont les citoyens ne ressentent même plus la peine de nous faire part. Et quand je dis "nous", ce sont ceux qui se présentent à leurs suffrages, quelle que soit leur couleur politique. Et quand il y a des silences comme cela, je reprends une formule qui est une belle formule, le devoir des élus est d'entendre ces silences.

A partir du moment où ces silences existent, nous savons qu'il y a un certain nombre de réponses que nous devons aller chercher nous-mêmes sur le terrain.

Le dialogue dans la Majorité municipale ou dans l'équipe municipale ne suffit pas à y répondre, il faut que ce dialogue soit interactif avec le dialogue avec la population. C'est tout l'esprit, tout le sens de l'animation que Martine AUBRY veut donner à l'équipe municipale et je crois que, dans cet esprit, nous serons en mesure de donner à cette politique municipale ce qui n'est finalement que l'instrument de cette politique municipale, c'est-à-dire le budget qui nous permet de mettre en œuvre nos priorités.

Madame le Maire - Merci beaucoup, Monsieur ROMAN.

Nous votons.

01/140) : Ceux qui souhaitent adopter ce budget le manifestent en levant la main (01/139 et

pour : les membres de la Majorité municipale

contre : le Front National

abstention : le groupe "Union pour Lille"

Adoptés à la majorité

Je vous remercie.

Nous devons maintenant voter les taux de la fiscalité (01/141).

Ceux qui sont d'accord pour les adopter le manifestent en levant la main :

pour : les membres de la Majorité municipale et le groupe "Union pour Lille"

contre : le Front National

abstention : néant

Adopté à la majorité

Très bien. Comme cela, ce sera clair, le Front National ne souhaite pas qu'on baisse les impôts dans notre ville.

.../...

01/142 - Pouponnière - Budget prévisionnel 2001 - Ratification.

Adopté.

INFORMATIQUE

01/143 - Marché n° 000473 - Informatisation de l'action sociale individuelle - Avenant.

Adopté.

Chemise n°4

Rapporteur : Madame CULLEN,
Adjointe au Maire

CULTURE

01/144 - Centre de Développement Chorégraphique - Nouveau plan de financement.

Ce rapport a été retiré de l'ordre du jour.

01/145 - Requalification de la Friche Leclercq en équipement culturel - Composition du jury de concours européen de maîtrise d'œuvre.

01/150 - Palais des Beaux-Arts - Préparation de l'exposition RUBENS - Réunion du Comité scientifique - Remboursement des frais aux participants.

Nous passons maintenant au dossier n°4, Madame CULLEN. Il n'y a pas d'observation.

Adoptés.

Le dossier n°5, Monsieur PLANCKE.

Chemise n°5

Rapporteur : Monsieur PLANCKE,
Conseiller municipal délégué

PATRIMOINE

01/146 - Restauration des Monuments Historiques - Maîtrise d'ouvrage Ville.

01/147 - Restauration des Monuments Historiques - Maîtrise d'ouvrage Etat.

Adoptés.

M. PLANCKE - Madame le Maire, chers collègues, je n'aurai pas la prétention de revendiquer la paternité des deux délibérations proposées aujourd'hui et qui concernent le patrimoine lillois.

En effet, il s'agit de mettre en œuvre des décisions engagées par la Municipalité précédente pour le projet de Lille 2004, capitale européenne de la culture.

.../...

Pourtant, ces délibérations sont décisives car elles vont permettre de lancer le grand programme de restauration des monuments historiques prévu pour Lille 2004.

Elles sont lourdes de conséquences financières et Bernard ROMAN l'a déjà signalé puisque le programme total arrêté en accord avec la D.R.A.C. prévoit 120 M.F. de travaux financés par l'Etat, le Conseil Général et la Ville de Lille, chacun pour un tiers.

La première délibération concerne les Portes de Roubaix, de Gand et de Paris, le Palais Rihour, le Palais Rameaux et l'Hospice Comtesse. Ces travaux seront sous maîtrise d'ouvrage Ville.

La seconde délibération concerne la restauration de cinq églises. La maîtrise d'ouvrage sera du ressort de l'Etat.

Je souhaite rectifier une petite erreur dans la rédaction de cette deuxième délibération. Dans la liste des églises citées, à la troisième ligne, il faut lire non pas Saint-Maurice mais Saint-André. Je savais que cela ne laisserait pas Monsieur DECOCQ indifférent puisque Saint-André est un édifice cultuel dont les fonts baptismaux sont chers à Christian DECOCQ et à ses amis.

Merci.

M. DECOCQ - Vous régularisez en quelque sorte

(rires)

Madame le Maire - Monsieur LESERRE est parti.

Je crois que c'est un beau programme, comme l'a dit Dominique PLANCKE, puisque c'est un programme de 120 M.F. sur le patrimoine lillois. Nous comptons beaucoup sur le talent et l'énergie de Dominique PLANCKE pour le mettre en œuvre.

Merci à tous et notamment aux membres des Conseils de Quartiers, qui sont encore les anciens Conseillers de Quartiers mais qui ont eu la gentillesse d'être parmi nous ainsi que les Lilloises et les Lillois qui ont accepté de participer à ce premier Conseil.

Bonne soirée.

(Séance levée à 19 h 40).

